VOL. XI—No. 13 MONTREAL, DIMANCHE 17 MAI 1914

ABONNEMENTS:

CANADA	$1.00
ETATS-UNIS	$1.50
UNION POSTALE	$1.50
LE NUMERO	2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
43 RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION: Main 7460.
ADMINISTRATION: Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

LA LITTERATURE A LAVAL

Trait de moeurs

Un fait d'importance secondaire en soi révèle souvent tout un état de choses: il suffit d'y bien regarder. Et il me semble que l'on n'a pas compris ou, du moins, qu'aucun confrère n'a encore dégagé le sens de la détermination quasi unanime qu'ont prise les étudiants de fuir les cours de littérature qui sont faits à leur intention, à Laval. C'est pourquoi il ne me paraît pas inutile de revenir aujourd'hui sur ce sujet. Aussi bien est-on plus à l'aise pour en parler maintenant que le professeur est rentré en France. M. René Gautheron se félicite presque de ce qu'un très petit nombre d'étudiants ait suivi ses *exercices littéraires* du samedi, parce — observe-t-il judicieusement — un vaste auditoire toujours mêlé d'éléments inférieurs, eût obligé le professeur à baisser le niveau de son enseignement. Après avoir loué la science et le dévouement de M. Gautheron, il convient donc de le complimenter sur son optimisme. Et c'est bien peu dire quand un professeur trouve une si ingénieuse justification à une telle absence de résultats.

Les conférences publiques du mercredi, portant sur des études moitié historiques, moitié littéraires, ne sont guère courues par les étudiants, encore qu'elles soient faites pour leur avantage. M. Gautheron a cru intéresser ces messieurs en les convoquant, le samedi soir, dans la bibliothèque, à des exercices littéraires dont chacun eût pu faire son profit. Etaient très cordialement invités tous les étudiants de la Faculté de Droit et de la Faculté de Médecine, ceux de Polytechnique comme ceux de l'Ecole dentaire. Il en vint cinq; et, sur ces cinq, trois restèrent fidèles jusqu'au bout. C'est l'élite, assure poliment M. le professeur. C'est l'infime exception confirmant cette règle: Pas de littérature à Laval.

Voilà le fait. Quelques-uns s'indignent; d'autres s'affligent. Ne vaut-il pas mieux réfléchir?

La question n'est pas nouvelle. Naguère, le *Devoir* faisait là-dessus une enquête: Serait-il opportun de créer à Laval des cours de littérature à l'usage des étudiants en droit, qui seront bientôt appelés à prendre la parole en public? demandait-il aux Canadiens susceptibles de s'arrêter à cette. idée — Non, répondait carrément M. Edouard Fabre-Surveyer qui expliquait, en substance: La culture littéraire, loin de rendre service à un homme de profession, lui est préjudiciable en ce qu'elle le fait passer, aux yeux de ses compatriotes, pour un homme peu sérieux. Et l'on a voulu voir là un trait d'esprit, alors que ce n'était qu'un trait de moeurs. (1)

Méditons. L'étudiant canadien-français, qu'il soit d'origine paysanne ou bourgeoise, est presque toujours un être en bonne santé, physique et mentale, et qui sait ce qu'il fait et ce qu'il veut, et comment parvenir à ses fins. Il n'a qu'un but: arriver. Il veut arriver par le génie civil ou la pharmacie, par la médecine, la dentisterie ou le droit. Il en prend donc les moyens. Quelques-uns ambitionnent de parvenir plus haut: le droit conduit à la magistrature, tout mène à la politique. Ils s'y préparent. Mais, je vous le demande, qu'est-ce que la littérature pourrait bien avoir à faire là-dedans? Elle ne pourrait qu'entraver la lente ascension de l'étudiant vers le mandat d'échevin, vers le portefeuille de marocain ou vers l'hermine. L'expérience vient tôt à ceux qui ont les yeux ouverts, et l'étudiant a observé que le conseil municipal, voire la mairie, les ministères et les bancs de juges ne sont pas accessibles qu'aux fins lettrés.

La culture littéraire, sans doute, procure des joies délicates, d'autant plus savoureuses peut-être qu'elles sont inconnues du vulgaire. Et les étudiants — les plus intelligents d'entre eux, du moins — regrettent, quand ils ont le temps d'y penser, de ne pouvoir en goûter que les miettes. Mais, que voulez-vous, la vie est courte et chère, et l'étroit chemin qui mène au but est de plus en plus encombré et difficile. Dans ces conditions, comment pouvons-nous nous attendre à ce que des étudiants, sous prétexte de rechercher de platoniques jouissances intellectuelles, suscitent eux-mêmes de nouveaux obstacles sur leur chemin montant?

Loin de nous étonner, donc, du petit nombre d'étudiants qui a suivi les cours de M. René Gautheron, ce nombre relativement grand devrait, au contraire, nous surprendre, et nous devrions nous en féliciter avec M. le professeur, et féliciter surtout les trois élèves d'être venus si nombreux et d'avoir persévéré.

Léon LORRAIN.

---

(1) Ce serait dénigrer que d'attribuer à notre pays seulement un état de choses qui existe un peu partout. Afin de ne citer qu'un exemple, et qu'il soit péremptoire, prenons, dans le pays le plus civilisé, le cas de Bastiat: Claude-Frédéric Bastiat fut, au dire des spécialistes, un économiste très distingué. Pourtant, on le dédaigna parce qu'il donnait à ses oeuvres une belle forme littéraire, parce qu'il y mettait de l'esprit. Et puis, en France encore, n'a-t-on pas reproché à l'historien Fustel de Coulanges d'écrire trop bien, et ne lui en a-t-on pas fait grief?

CE QUI MANQUE A M. LEET

LES ENNUIS QUI L'ATTENDENT.

Il y a quelque temps un des collaborateurs du *Nationaliste* élevait la voix contre un jugement rendu en cour de police par M. le magistrat Leet. Au risque de passer pour des fanatiques, nous nous croyons obligés aujourd'hui, de lui reprocher quelque chose d'encore plus grave, car il ne s'agit plus d'un simple fait, mais d'une habitude, qui, chez un particulier ne marquerait peut-être que de l'étroitesse d'esprit, mais, qui, chez M. Leet, magistrat de la cour de police, est une injustice flagrante envers tous les citoyens de langue française qui sont appelés à avoir des rapports avec lui, soit une fois en passant, comme plaignant ou comme accusé, ou bien quotidiennement, en tant qu'avocat ayant à défendre les intérêts de clients.

Exposons tout de suite le motif de nos griefs: il semble non seulement au signataire de ces lignes mais aussi à plusieurs autres, parmi lesquels des membres du Barreau, que M. le magistrat Leet manque absolument de justice envers les citoyens de langue française de cette ville, (où ils sont la majorité..... pour les amateurs de "fair-play") lorsque, dans l'exercice de ses fonctions, il ne peut ou il ne veut s'exprimer en français.

Et il est des cas où cette abstention de M. Leet à parler français pourrait lui créer des embarras dont il serait le premier à souffrir. Il s'en est présenté un dernièrement, lors de son dernier voyage à Philadelphie. Le juge Bazin siégeait en cour de police, lorsqu'une cause fut appelée, où Me Goldenberg, avocat israélite, représentait la poursuite. Un premier témoin avait été entendu et l'interrogatoire s'était fait en anglais. Le second, un M. Hayes, déclara en entrant dans la boîte aux témoins, qu'il désirait rendre témoignage en français.

La chose ne plaisait guère à Me Goldenberg, qui ne sait dire un mot de français. "J'ai interrogé le premier témoin en anglais, dit-il, et je veux interroger celui-ci dans la même langue; d'ailleurs, il sait l'anglais." M. Hayes rétorqua: "Il est vrai que je sais l'anglais, mais je rendrai tout de même témoignage en français... si j'en ai le droit."

"Certainement que vous en avez le droit", affirme le juge.

Me Goldenberg propose alors de questionner en anglais et que le témoin réponde en français.

"Nous ne pouvons avoir à la fois un sténographe français et un sténographe anglais", remarque le juge Bazin. Le débat prit fin et Me Goldenberg dût se taire.

Si M. Leet eût siégé ce jour-là, aurait-il pu décemment obliger, lui magistrat, qui ne sait pas ou ne veut pas dire un mot de français, Me Goldenberg à interroger en français un témoin qui le réclame? Et le cas pourrait se produire de nouveau, et, cette fois, devant M. Leet, bien que nous ne le lui souhaitons nullement !

Emile BENOIST.

POUR MM. LES AVOCATS

UN MODÈLE DE PLAIDOYER

A la Cour d'assises on juge un affreux chenapan convaincu d'avoir étranglé un paisible bourgeois.

L'interrogatoire achevé, l'avocat général prend la parole et fait l'éloge de la victime, un certain M. Bénin.

—Le malheureux Bénin était un homme de bien dans toute l'acceptation du terme. D'une rigoureuse honnêteté, il menait une vie des plus régulières; il n'allait jamais au Cercle; on ne l'avait jamais vu sur un champ de courses; il ne fumait pas; il ne buvait jamais; c'était un époux modèle et un gendre respectueux.

A ce moment l'avocat du prévenu se dresse à son banc:

—Monsieur l'avocat général, je désirerais vous poser quelques questions de la première importance... Vous affirmez que M. Bénin était honnête?

—Scrupuleusement honnête.

—Qu'il ne se livrait pas à la boisson?

—Il en avait horreur.

—Qu'il ne jouait pas aux courses?

—Jamais!

—Qu'il ne fumait ni pipe ni cigares?

—Ni cigarettes.

—Qu'il était aussi doux avec sa belle-mère qu'avec sa femme?

—Peut-être plus encore.

—Bien. Je me demande alors ce qu'un homme qui ne faisait pas de dettes, qui ne buvait pas, ne jouait pas aux courses ni aux cartes, qui ne fumait jamais, qui ne battait pas sa femme et ne se disputait pas avec sa belle mère... pouvait trouver d'agréable à l'existence! Sa vie était morne et sans joie. En la lui ôtant, mon client ne l'a pas privé de grand chose... Acquittez-le, messieurs les jurés!

Et les jurés accordèrent les circonstances atténuantes.

LE MONTREAL INCONNU

PETIT JARDIN ZOOLOGIQUE

Nous parlions brièvement, dimanche passé, des animaux sauvages dans les parcs entretenus par le Gouvernement fédéral, et nous exprimions le regret qu'encore que les sujets fussent un peu nombreux, le nombre des espèces fût si restreint.

—Savez-vous, nous dit M. C.-S. Sarault, de la société Bousquet et Sarault, courtiers d'immeubles, savez-vous qu'il existe, en plein Montréal, un noyau de jardin zoologique?

Nous ne connaissions que le Parc Sohmer, où un unique singe eut longtemps l'honneur de justifier à lui tout seul le nom de jardin zoologique que l'on s'obstine à donner à cet établissement d'amusements. Et nous dûmes avouer que nous ne connaissions pas d'autre chose.

—Je vous mènerai voir ça, nous promit M. Sarault.

Et, en effet, l'autre après-midi, nous partions quelques amis dans une Berliet...

En une demi-heure nous y étions. C'est à l'entrée du quartier Longue-Pointe, à la hauteur de la rue des Carrières, sur le tracé du boulevard Rosemont, dans la vaste propriété de M. J. T. Bethune, *Breadalbane*. C'est tout près, juste en dehors des ondes de fumées du Maisonneuve industriel. Et c'est la campagne.

Nous sommes devant une haute barrière, pas assez pourtant, puisqu'un chevreuil, un jour, l'a sautée, et n'est jamais revenu. Pendant que le gardien, prévenu par un coup de sonnette, s'en vient à nous sous une haie de bourgeons et de feuillage de pins, un orignal s'est avancé jusqu'à la limite de son enclos, et nous regarde. Il ne commence qu'à s'apprivoiser, nous dit le gardien en ouvrant la barrière.

Nous entrons. Une biche s'approche tout près de la grande allée, passe son fin museau à travers le treillage de fils de fer ; elle se laisse caresser les oreilles, mange dans notre main un trèfle à quatre feuilles... Ça lui portera bonheur.

A droite, voici un ménage de renards. Ils nous observent d'un air soupçonneux, puis rentrent sans se presser dans leur maison, d'où le gardien ne peut les faire sortir un moment qu'en frappant sur le fond. Mais les malins animaux, nous voyant sans fromages, rentrent bientôt chez eux, définitivement.

A côté, c'est un couple de chats sauvages qui ne semblent pas très bien comprendre pourquoi ils sont l'objet de notre curiosité : visiblement, nous ne les intéressons pas, nous autres. Seul dans une cage, un petit chat sauvage est bien malade; roulé en boule, les yeux mi-clos, respirant avec difficulté, la bouche entr'ouverte, il reste indifférent à tout.

Dans un rectangle fortement clôturé, un loup, à la tête presque aussi fine que celle de son compère le renard, qui s'est arrêté un instant pour nous considérer, se remet à marcher à pas lents, avec un déhanchement qui révèle son agilité. Comme il a bien déjeuné, il est d'une placidité rassurante.

Nous descendons une pente à pic. Dans un petit ravin coule le ruisseau Molson. On y a construit un barrage afin d'y établir un ménage de castors. Le mâle continue de gruger un legume cru. La femelle, qui a des... espérances, nous dit-on, ne sort que le nez par l'orifice de la cabane où brillent ses yeux en boutons de bottine. On réussit à l'attirer grâce à une carotte. Les castors sont très friands de carottes (Un journaliste libéral voudra voir là, sans doute, un symbole). Elle vient à nous sans se presser, avançant avec précaution. Ayant ramassé la carotte, elle s'en retourne de la même allure de fonctionnaire des Postes. Quant au mâle, il semble se rappeler tout à coup que c'est l'heure de son bain.

—Il le prenait, nous dit le gardien, dans 35 degrés de froid.

Il y a, à *Breadalbane*, plusieurs chevreuils et quelques orignaux. L'un, qui habite seul dans sa cabane, a le cou irrémédiablement incliné à gauche. On dirait qu'il a le torticolis. Mais on nous explique que c'est plus grave: la boîte dans laquelle il est venu étant trop petite, il a eu la corne prise dans une planche de la paroi et a dû effectuer, dans cette position incommode, le voyage de l'Ouest. Le pli est resté. Sur sa cabane, une affiche porte ces mots: "Rue Louis Veuillot." Cet orignal infirme aura été le premier habitant d'une rue qui deviendra sans doute importante d'ici une dizaine d'années. Il n'en est pas plus fier pour cela, du reste.

Et c'est tout, sauf omission. Ce n'est pas grand'chose, mais c'est toujours ça, comme dit l'autre. On nous assure d'ailleurs que M. Bethune a l'intention de développer son jardin zoologique : il attend, paraît-il, des buffles.

Et nous quittons à regret *Breadalbane*, dont le pré et les monticules sont ponctués d'arbres aux essences diverses : pins, érables, "plaines", bouleaux. L'un de ces derniers, poussé sur le bord du petit ravin, s'inclinait de trop vers le ruisseau. On l'a appuyé avec un madrier et, plus heureux que l'orignal son voisin, il s'est redressé. Et tous ces arbres, protégés comme ils devraient l'être partout, poussent droits et vigoureux; dans quelques jours, ils auront tout leur feuillage. En attendant, sur l'herbe toute fraîche, une profusion de lis sauvages rappelle la blancheur de la neige qui vient de disparaître.

BUFFON.

COURRIER DE PARIS

Un ami du "Nationaliste", qui fait son tour de France, et surtout le tour de la capitale, nous écrit:

Paris, 7 mai.

Je n'ai pas l'intention de vous transcrire le catalogue du Louvre, ni de vous décrire ce que les cartes postales vous montrent très bien. Il y a ici tant de choses, vous vous en doutez bien, qu'on ne peut pas tout voir, quelque grands qu'on ait les yeux. Mais j'ai eu le plaisir de visiter un modeste établissement qui ne figure pas au programme de l'agence Cook, qui est dédaigné ou, plutôt, ignoré des touristes pressés, mais qui vaut pourtant la peine d'être vu. Je veux parler du

JARDIN D'ENFANTS

On entre par la rue du Moulin-Vert, d'où cette oeuvre tire son nom. Les enfants sont là, en grand nombre. Et voilà qu'ils s'avancent en cadence, selon le rythme tantôt vif et tantôt lent d'une musique. L'ensemble est parfait. Ils font même, au signal donné par la jardinière, sauter leurs balles en mesure. Vous avez deviné que c'est la surveillante, l'institutrice qu'on appelle du joli nom de jardinière. Elle cultive les fleurs que sont les enfants confiés à sa garde. Elle fait faire aux tout petits le pré-apprentissage de la vie, comme on dit ici.

Les mignons apprentis passent toute la journée au Jardin d'enfants. Ils arrivent vers huit heures du matin, et on les prend dès l'âge de trois ans. Et on les choie, on les amuse, on les instruit, pourrait-on presque dire, pour la modique somme de 2 sous par jour. Ceux qui veulent déjeuner font de petites ripailles moyennant 6 sous, ce qui est bien bon marché, n'est-ce pas, en ces années de vie chère?

Mais une autre jardinière a placé les petits autour d'une grande table. Chacun a devant lui une miniature de chambre en carton, une chambre bien garnie et habitée par une poupée naine qui demande de grands soins. Les apprenties mères les leur donnent, au milieu d'un entrain d'une joie générale et fraiche qu'il fait bon voir et entendre à notre triste époque où les lafortuniaiseries du meilleur Lafortune nous font à peine sourire.

C'est beaucoup de travail: il faut souvent coucher puis lever le bébé, balayer, épousseter, mettre en ordre, et puis il y a la minuscule batterie de cuisine à laver, à récurer. Sans compter le jardinage! Et les serins? Et les poissons rouges?

—Vous ne venez jamais me voir, fait une infime blondinette avec une moue de reproche.

—Ah? chère madame, réplique avec conviction une brunette longue comme ça, ah! chère madame, j'ai tant à faire: la maison, les enfants!..

On passe là une heure délicieuse. Et, à la sortie, je me suis mis à regretter que nous n'ayons pas de Jardins d'Enfants à Montréal. Pourquoi ne prend-on pas modèle sur celui du Moulin-Vert? Espérons que certains seront tentés de le faire.

C'est dans ce but que je vous en ai parlé un peu longuement, au risque d'ennuyer vos graves lecteurs, qui trouveront peut-être le sujet puéril, habitués qu'ils sont d'entendre parler politique.

COMMENT ON PECHE L'ELECTEUR

Je puis bien en parler, moi aussi, de politique, car, que vous l'aimiez ou non, on en a mis partout, ces temps-ci.

Rassurez-vous: je ne m'en vais pas faire concurrence aux agences d'informations, qui ont sur moi, du reste, une avance de trois semaines. Vous connaissez aussi bien que moi le résultat des élections législatives en France. Ce n'est donc pas de cela que je veux vous parler.

Je ne veux que souligner un incident de la campagne qui m'a rappelé le pays. Au Canada, les bureaux de poste, les palais de justice, les quais et les ponts... où l'on veut faire couper les électeurs, jouent un grand rôle dans la politique. Eh bien, notre pays n'a pas le monopole des arguments à coups de gros contrats, et il m'a fait plaisir de voir qu'en France, dans certaines circonscriptions du moins, on pêche l'électeur de la même façon que dans la province de Québec. Cette constatation m'a fait plaisir, encore une fois: On a sa fierté, n'est-ce pas?

L'échantillon que je veux vous montrer a été prélevé dans la circonscription de Mamers, où les amis de M. Caillaux avaient des appréhensions, injustifiées d'ailleurs, à propos de la réélection du mari de la meurtrière. Voici donc un instructif extrait d'une circulaire qui, comme son nom l'indique, y... circulait.

"Tout d'abord nous nous permettrons de vous rappeler que si à l'heure actuelle nous avons ce bel hôpital où tous nos vieillards et malades sont assurés d'être bien traités et soignés pendant leurs vieux jours, c'est grâce à l'appui de M. Caillaux, qui en une seule fois nous a fait obtenir du Pari Mutuel la jolie subvention de 65,000 francs, et si l'hiver prochain, dans cet hôpital, depuis les chambres des soeurs jusqu'aux promenoirs, il règne grâce au chauffage à vapeur, une chaleur douce même pendant les grands froids, c'est encore à la haute influence de M. Caillaux que nous le devons; en effet, il vient de nous faire obtenir une subvention de douze mille francs pour ce travail, s'élevant à la somme de 17,415 fr. 25."

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que ce système se pratique, en France comme au Canada. La circulaire de Mamers rappelle à un journaliste de la "Libre Parole" que Wilson, gendre de Grévy, qui avait trafiqué de la Légion d'honneur, fut néanmoins réélu par des électeurs paysans qu'il s'était attachés en leur achetant plus cher que les autres ne le faisaient... leur fumier de lapin!

AU "FIGARO"

On ne peut parler de Caillaux sans penser à l'infortuné Calmette. Et la mémoire de celui-ci est plus intéressante que la personne de celui-là.

Le "Figaro" vient d'honorer comme il convenait la mémoire de son ancien directeur. Dans une assemblée générale extraordinaire des actionnaires du grand journal parisien, M. Alfred Capus a été nommé directeur politique du "Figaro", tandis qu'on a confié la direction de la partie littéraire et théâtrale à M. Robert de Flers. Et, en tête du journal, à côté du nom du fondateur Villemessant, on a inscrit le nom de Gaston Calmette, avec la date du commencement de sa direction, ainsi que celle de sa fin tragique: 1902-1914.

M. MAURICE BARRES

M. Maurice Barrès, qui est aussi bien un maître pour la jeunesse canadienne que pour celle de France, est parti pour l'Orient, d'où il ne rentrera pas avant la mi-juin.

L'éminent académicien s'est rendu à Beyrouth, où il séjournera quelque temps, puis il ira à Damas, Alep, Alexandrette, Adana, Konia, Smyrne, puis Constantinople. Le voyage du député de Paris a pour objet d'étudier sur place la question de l'influence française en Orient.

Peut-être l'auteur de "Colette Baudoche" aura-t-il un jour l'idée d'aller étudier la question de l'influence française au Canada...

L'ANTICLERICALISME

Puisque c'est la coutume de finir une lettre par un mot gai, j'ai justement sous la plume un mot de la fin qui fera tout à fait mon affaire. Un horticulteur de Montpellier, nommé Moyne, demandait au conseil municipal l'autorisation d'occuper, moyennant 50 francs par an, un petit emplacement situé près du cimetière. L'autorisation allait être accordée quand un conseiller se leva, menaçant, pour demander s'il ne s'agissait pas d'un curé. On lui répondit que le solliciteur, quoiqu'il s'appelât Moyne, était un laïque comme lui. Cette explication fit tomber l'opposition du conseiller anticlérical, qui vota en faveur de la demande, puisque décidément ses principes n'étaient pas en jeu...

C. B.

BILLET DE L'I. C. R.

LA LETTRE DE M. J. O. LAVALLEE

Après M. Sévigny (Albaert), M. Lavallée! Les lettres pleuvent, ce qui prouve que les épistoliers ne manquent pas parmi les anciens nationalistes. Et puis, ils donnent des raisons, oh, mais là, des raisons pour être devenus ministériels! Albaert, c'est qu'il a mieux connu le Très Honorable M. R.-L. Borden, une fois au pouvoir, et M. Lavallée, de Bellechasse, c'est "parce qu'il est convaincu que l'administration actuelle est efficace et sérieuse." Two of a kind, make a pair.

Sans doute, ces deux hommes d'Etat ministériels étaient opposés au tribut Borden avant d'arriver au pouvoir, mais depuis, Albaert a connu plus intimement M. Borden et J.-O., de Bellechasse, qui n'a pas à se plaindre du patronage qu'on lui donne, s'est convaincu de plus en plus que l'administration actuelle est efficace et sérieuse. Alors quoi? Ne sont-ce pas là des raisons suffisantes pour motiver un changement d'opinion radical? Je sais bien qu'approuver un tribut de $35,000,000 après l'avoir dénoncé, c'est raide, mais quand on a connu M. Borden comme on connait le fond de sa poche, c'est assez, il me semble, pour vous faire "tourner capot"; d'autre part, si un monsieur, élu après avoir traîné aux gémonies la marine Laurier et le tribut, "politique non moins néfaste", se réveille un beau matin député ministériel d'un comté à gros patronage et s'aperçoit tout à coup que l'administration actuelle est efficace et sérieuse, ne pensez-vous pas que des raisons aussi plausibles ne feront pas impression sur son cervelet au point de lui faire approuver ce qu'hier il condamnait?

Car, vous savez, J.-O., de Bellechasse, c'est un cerveau, et les électeurs ne s'y sont pas trompés. "M. Henri Bourassa, avec l'expérience qu'il s'est payée dans le comté de Bellechasse, sait aussi bien que n'importe qui, sinon mieux, que cette apparition de son premier lieutenant (Lavergne) n'a pu avoir comme résultante le succès que le parti conservateur y a remporté." (Lettre de M. J.-O. Lavallée, au Devoir, 11 mai 1914).

En bon français, cela veut dire que M. Bourassa s'est fait battre dans Bellechasse contre M. Turgeon, mais que lui, J.-O. Lavallée, personnalité forte qui sait s'imposer aux masses, homme d'Etat aux vastes conceptions et à l'éloquence somnifère et convaincue, a su se faire élire sans l'assistance de personne, pas même de Lavergne qui avait pourtant aidé Bourassa.

Et l'on osera soutenir qu'un homme de cette trempe avec un cerveau de l'envergure du sien, qui passe là où Bourassa échoue, n'a pas droit en arrivant au sérail de changer de costume... non d'idée ? Allons donc! Il faut être sérieux, sous une administration efficace.

L'INTERCOLONIAL.

POUR LES ARBRES

AYONS UN GARDE FORESTIER.

Je me promenais l'autre jour avec l'un de ces vieux et respectables citoyens que leur barbe de fleuve... en hiver désigne tout particulièrement à la présidence des réunions contradictoires. C'était dans une coquette petite ville, à une heure de chemin de fer de Montréal. Nous déambulions lentement, posément, comme on sait marcher à la campagne, dans la grand'rue. Et j'admirais les arbres vigoureux plantés à égale distance les uns des autres des deux côtés de la route, et dont les branches, toutes vertes des tendres promesses du feuillage, se saluant d'un trottoir à l'autre, forment, l'été, la plus belle des voûtes gothiques que l'on puisse admirer.

Je fis part de mon admiration au vieux et respectable citoyen.

—C'est en effet bien beau, me répondit-il. Vous savez qui a planté ces arbres?

—Non.

—Vous ne le savez pas? C'est votre grand oncle. Je me rappelle lorsque j'étais petit garçon—ah! il y a longtemps de ça...—que ce village, rasé comme le visage d'un Américain, n'était pas beau. Pas un arbre, dans les rues, monsieur ! Votre grand oncle, qui fut maire il y a une soixantaine d'années, en fit planter partout. Certes, il a fait bien d'autres choses, mais la plantation des arbres a certainement été sa plus belle oeuvre, et elle vit encore pour rappeler son souvenir aux vieux de la vieille comme moi. Ah! monsieur, les arbres!...

Et mon vénérable compagnon levait vers les bourgeons prometteurs des yeux presque extatiques. Ces arbres, ce sont les seuls témoins de son enfance, ses seuls contemporains maintenant. Il reprit, après une pause:

—C'est bien beau. Mais ce n'est pas rien que ça. Ce sont nos arbres qui ont fait la modeste fortune du village. Ici, pendant l'hiver, c'est un peu mort, pour dire comme on dit. Mais les citadins qui viennent passer l'été avec nous remettent les affaires à flot. Eh! bien, je suis sûr que sans nos arbres, il ne viendrait à peu près personne. Tous les étrangers qui passent l'été ici, surtout les gens de Montréal, ne tarissent pas d'éloges là-dessus.

...Et, dans le train qui me ramenait, je songeais à cela. Les Montréalais admirent beaucoup les arbres de X... et cela se conçoit : on admire surtout ce que l'on n'a pas.

Il y a encore quelques maigres arbres à Montréal, mais ils ne survivront pas au vandalisme de plusieurs Montréalais, encouragé par l'indifférence de l'administration municipale.

On trouve mille prétextes à couper nos arbres. Tantôt, c'est pour poser des poteaux télégraphiques, tantôt c'est afin de construire les conduites souterraines pour l'enfouissement des fils ; on a même trouvé bon d'en abattre au square Phillips, sous prétexte que leur feuillage cacherait un peu le monument à Edouard VII qu'on y élève ! Le vandalisme se réclamant de l'art, il faut vivre à notre époque pour voir ça. On a coupé tout récemment les arbres qui, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Peel, étaient le seul ornement. Ailleurs, les cochers de place mettent leurs chevaux à l'ombre des quelques arbres qui restent et les chevaux, reconnaissants à la manière de leurs maîtres, en mangent l'écorce.

Et pendant ce temps-là, à Toronto, la ville que tout Montréalais qui se respecte tient pour inférieure à la sienne, à Toronto, où existe un actif service des Parcs publics, on décide de planter 10,000 arbres dans les rues, à 30 pieds les uns des autres.

Et nous, allons-nous faire quelque chose? La nouvelle administration municipale, qui ne se prive pas de fonctionnaires, ne pourrait, à mon sens, mieux faire que créer un poste de garde forestier de la ville de Montréal—pourvu, va sans dire, qu'elle y nomme un homme compétent, et qu'elle le seconde de son, je veux dire de notre argent.

Il n'en coûte d'ailleurs pas si cher de planter des arbres. Mais tout est trop cher quand on ne veut rien faire et, alors, le moindre effort est encore trop pénible. C'était, l'autre jour, la Fête des Arbres. Les chevaux, qui ne le savaient pas, mordaient à belles dents dans l'écorce des héros du jour, comme on dit; les hommes, qui ont institué cette célébration, ne plantèrent pas un arbre et laissèrent couper ceux qui nous restent.

Et pourtant, combien nous aurions besoin d'arbres, pour nous reposer l'oeil, nous rafraîchir, nous consoler des laideurs environnantes, et afin qu'ils jettent le voile pudique de leurs feuillages sur les affreux escaliers qui déparent nos constructions les plus montrables, et sur les horribles tourelles en ferblanc qui en déshonorent un trop grand nombre!

Jean VERCHERES.

Par le flanc gauche... Nous voilà tous embrigadés! L'honorable ministre-colonel Sam Hughes nous l'a brusquement annoncé l'autre jour à la Chambre. Il voulait faire la distinction entre la ministre permanente et l'autre: "La milice non permanente, a-t-il décidé, c'est tout le monde ("the public at large"). C'est vous et moi, martial lecteur. Prends ton fusil, Baptiste...

* * *

Depuis dix ans, on a établi aux Etats-Unis plus de 2,000 dispensaires pour tuberculeux.

Si nous suivions cet exemple, au lieu d'imiter le jaunisme de Hearst?

ECHOS

Les avocats de l'hôtel de ville sont les hommes les plus occupés de Montréal. Ils passent leur temps à chercher si ce qu'a fait l'administration, ou ce qu'elle se propose de faire, est légal. Il s'agit de savoir, pour le moment, si la ville a droit de faire jurer au contribuable qui a contre elle une réclamation, qu'il n'a rien payé à personne pour la faire établir.

Si on exige jamais ce serment, on paralysera pas mal les affaires.

* * *

M. Frank Oliver, ancien ministre dans le cabinet Laurier, assure que la différence qu'il y a entre un Indien et un blanc, c'est que l'Indien est d'instinct gentilhomme.

Note de l'Echotier. — M. Oliver est un Visage Pâle.

* * *

Un magistrat de police, qui voulait faire comprendre l'importance du serment à un prévenu qui rendait témoignage dans sa propre cause, lui disait ces jours derniers: "Prenez bien garde de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, car la Providence et le constable ont les yeux sur vous!"

* * *

Le commerce des alcools — cher à M. Evanturel, — marche bien à Toronto. Un bonhomme vient, en effet, d'acheter une licence d'hôtel au prix de $45,000. Tout augmente.

* * *

Un clergyman de Calgary affirme que les journalistes sont des ignorants que les honnêtes gens ne devraient pas fréquenter.

Et on voit tout de suite, à ses propres paroles, que ce pasteur parle d'ignorance en toute connaissance de cause.

* * *

Une petite note parue dans le "Times", de Londres, au bas d'un avis nécrologique, a provoqué de nombreux commentaires. On annonçait la mort d'un homme éminent, et l'on ajoutait: "La famille, selon le désir du défunt, ne portera pas le deuil." Et voilà une nouvelle révolution dans la mode.

Car l'apparence extérieure du deuil n'est qu'affaire de mode. C'est moralement que l'on honore la mémoire des disparus.

* * *

On n'entend guère parler de l'Ontario que lorsqu'il s'y fait des bêtises: la persécution des Canadiens-français, la complicité avec les révolutionnaires de l'Ulster, etc.

Pourtant, il est nécessaire que nous sachions que la majorité de nos compatriotes ontariens sont des gens raisonnables; on y trouve même des hommes d'esprit — tout comme à Montréal et à Québec — à preuve ces deux fines petites notes:

ENTERREZ-LES.—L'un des meilleurs moyens d'oublier ses inquiétudes, à cette époque-ci de l'année, c'est de les enterrer dans le jardin. — "Galt Reporter".

DEVEINE. — En fait de déveine, qu'est-ce qui peut surpasser celle du petit garçon qui ne peut payer son entrée à une joute de base-ball, et qui trouve en arrivant tous les trous de noeuds retenus à l'avance? — "Guelph Mercury".

L'ECHOTIER.

LE GRAND MENAGE

Ainsi qu'une bonne ménagère, la Ville de Montréal va faire cette semaine son "grand ménage du printemps".

Une campagne de presse, une série de conférences et des spectacles cinématographiques ont combiné leurs efforts afin de faire savoir à tous les Montréalais ce que c'est que la propreté, quelle satisfaction elle procure, et quelle sauvegarde elle offre pour la santé. Espérons que tout le monde a compris l'importance et le charme d'habiter une ville propre.

On nettoiera donc pendant toute cette semaine ; du moins, on enlèvera le plus gros, comme on dit. Mais Montréal ne sera pas une ville propre si, la nettoyant avec zèle pendant six jours de suite, on s'en désintéresse ensuite. Il faudra donc, la campagne finie, que les services municipaux de l'hygiène et de l'incinération continuent d'exercer une surveillance étroite sur les rues, les ruelles et les cours.

Les gens propres tiennent à nettoyer à fond autour de leur maison; mais la malpropreté des autres déborde de leurs taudis. La persuasion n'atteint pas ces derniers : c'est la rigueur des règlements qu'il faut leur appliquer. Or l'ordonnance municipale No 326 ordonne, sous peine d'une amende de $40, que l'on dépose, dans un réceptacle, tous les déchets de la maison à un endroit donné, où des employés de l'Incinération viennent les recueillir. Samedi dernier, un contribuable qui avait laissé des déchets s'accumuler sur sa propriété, s'est vu infliger l'amende maximum. Et le magistrat qui l'a condamné a peut-être plus fait, pour le nettoyage de Montréal, que la plus vigoureuse campagne de presse. Frappez, en effet, les gens à l'endroit sensible, à la bourse, et chacun verra à ce que la plus grande propreté règne autour de sa maison.

Ce n'est que dans ces conditions que Montréal cessera d'être la ville la plus sale d'Amérique — du moins après Québec, si l'en en croit notre confrère québécois l'*Evénement*.

Bernard COMEAU.

LES SPORTS

LA JOUTE PRATIQUE DU NATIONAL

L'EQUIPE "RESERVE" REMPORTE LA VICTOIRE SUR LES REGULIERS PAR UN SCORE DE HUIT A SIX — PARTIE TRES INTERESSANTE — LE DEFAUT PREDOMINANT DES JOUEURS.

Quelques centaines de personnes assistaient hier après-midi à la joute de crosse du National divisé pour l'occasion en deux équipes. L'une, le National proprement dit, se composait des joueurs réguliers. Tandis que l'autre "National Réserve", était formée du "home" Bouliane, Pitre, Lalonde et Lamoureux, plus quelques substituts.

La partie qui se termina par la victoire de cette dernière équipe fut au dire de tous très intéressante. Le défaut le plus saillant et le plus grave fut à certains moments l'individualisme des joueurs. Nous entendons par là cette sotte prétention qu'ont certains fervents de crosse de jouer la partie eux-mêmes, et d'enregistrer seuls le plus de points possible sans avoir recours à leurs co-équipiers. Ce défaut que l'on ne cesse de reprocher aux joueurs du National s'accusait hier dès le début de la partie. De nombreux points ont été par là manqués de part et d'autre.

Cette remarque exceptée, la partie méritait d'être vue et les joueurs, sans exception, ont droit à nos félicitations. Parmi les plus jeunes, nombreux se sont distingués et ont fait preuve d'une habileté extraordinaire. Toutefois, les étoiles de la joute furent le fameux "home" composé de Bouliane, Pitre, Lalonde, Lamoureux. Ces quatre joueurs, dont la réputation n'est plus à faire, ont joué une partie remarquable à tous les points de vue. D'une agilité extrême, Bouliane pour sa part enregistra trois points consécutifs. Lalonde en compta deux. Tous ceux qui ont assisté à la partie d'hier s'accordent à dire que le "home" du National n'aura rien à redouter cette année. Seul celui du "Toronto" lui peut-être comparé. Et à son désavantage, il va sans dire. Si le National décroche le championnat, ce qui va être tout probablement, son "home" n'y aura pas été pour peu. Parmi les substituts, Cadotte et Briant se sont particulièrement distingués. Lafleur, le gardien des buts, possède le coup d'oeil. Il a su éviter plusieurs lancés très habiles de Pitre et de Lalonde. C. Bellerose, Hamelin et Côté ont également joué une très belle partie.

Du côté des réguliers, Lachapelle a su enregistrer deux points. Degan, un point, Monviel, un point et Vincent, un point. Quoique n'ayant compté aucun point, Gauthier a fait de la bonne besogne toute la joute durant. Pendant les quatre quarts, ce vaillant joueur n'a pas pris un seul instant de répit. Il était toujours à l'avant-poste. Et plusieurs points ont été enregistrés grâce à son concours. Dans les buts, L'Heureux a maintenu sa réputation d'autrefois. Certes, nous pouvons dire qu'il fera bonne figure cette année et saura faire honneur aux couleurs du National. Cattarinich et Duckett sont de fortes défenses qu'il sera difficile à jouer. La partie d'hier en est la meilleure preuve. Degan, Degré, Dulude et Dandurand se sont distingués. A chacun revient le mérite d'avoir vaillamment combattu et d'avoir fait preuve d'une énergie indomptable ainsi que d'une habileté remarquable. En somme, la partie fut très intéressante et ceux qui y ont assisté n'ont nullement regretté leur après-midi.

ALIGNEMENT

National	National Réserve
L'Heureux	Lafleur
Cattarinich	Cadotte
Duckett	C. Bellerose
Lachapelle	Briant
Degan	Hamelin
Degré	Côté
Dulude	Bouliane
Gauthier	Pitre
Monvieil	Lalonde
Dandurand	Lamoureux

A trois heures et demie, la balle est mise au jeu. Gauthier s'en empare. Il assiège les buts de Lafleur. La balle est repoussée. Elle revient au centre. Gauthier s'en empare. Il lance. Le coup rate. On tourne autour des buts. L'Heureux est en danger. On le tire d'embarras. Pitre vient à son secours. Dandurand hérite de la balle. On la lui enlève. Dulude lance à Degré qui la manque. Pendant quelques instants c'est une course ininterrompue entre les buts. Par deux fois Dandurand s'empare de la balle, mais sans résultat. Degan et Dandurand combinent. Les buts de Lafleur sont en danger. La balle vient à Pitre qui lance avec force. Mais L'Heureux était là. Le coup est arrêté aux applaudissements de tous. Dandurand lance à Montviel. La balle revient au centre. Lalonde tourne autour de L'Heureux. La défense a l'oeil. Degan monte avec Dandurand qui échappe la balle. Bouliane descend, lance. L'Heureux réussit à la repousser. On revient à la charge inutilement. Bouliane attaque. Pitre intervient. Degré monte et combine avec Dandurand. Ce petit manège dure quelques secondes. Cadotte à Bouliane qui à son tour envoie à Lamoureux. Bouliane lance à Lalonde, ce dernier à Pitre qui tire. L'Heureux est à son opste. Degré et Dandurand remontent. Montviel passe à Degré qui enregistre le premier point en treize minutes et 20 secondes.

Aussitôt la balle au jeu, que les buts de L'Heureux sont en danger. Dulude est mis à la clôture pour avoir frappé Bouliane. Duckett le remplace. Et la partie reprend de plus belle. Degré s'empare au centre de la balle. Il monte. Dandurand hérite. C'est une passe continue. Gauthier tire... à côté. On se chamaille derrière les buts. La balle revient au centre. Et de là près des buts de L'Heureux. Lamoureux lance et L'Heureux repousse. Degré s'empare encore da la balle et lance à Gauthier derrière les buts. Dandurand intervient. La bataille continue devant les buts de Lafleur. Briant et Côté descendent. Pitre leur enlève la balle, mais Lachapelle la lui enlève à son tour. Gauthier tire à Montviel qui lance, mais en vain. Les passes continuent sans interruption toujours devant les buts de Lafleur. Lamoureux lance à Pitre mais Cattarinich l'intercepte. Par suite de plusieurs passes, Bouliane s'empare de la balle et enregistre le 1er point du National Réserve en six minutes et quarante. Fin du premier quart.

DEUXIEME QUART

Dulude descend. Bellerose intercepte. Pitre s'en empare. Il lance. Cattarinich arrête le coup. On redescend vers les buts de Lafleur. Gauthier tourne autour des buts. Degré et Dandurand combinent. Les buts de Lafleur sont en danger. Plusieurs combinaisons ratent. Le jeu ralentit. Duckett s'empare de la balle lancée au centre. Il lance à Lamoureux et ce dernier à Pitre. La balle revient au centre. Gauthier lance. Lafleur évite le coup. Le jeu manque d'attraits. Lamoureux essaie de lancer. Mais Duckett est là. Pitre tire. La balle passe à côté des buts. Dandurand et Gauthier assiègent les buts de Lafleur. Degré ramène la balle au centre. La balle vient à Pitre. Il lance à Bouliane qui compte le deuxième point en huit minutes. Eloi Dulude lance à Dandurand qui tire à Gauthier. La balle lui échappe. Briault s'en empare. On remonte vers L'Heureux. Hamelin lance à Pitre. Lamoureux tire à Lalonde. Cattarinich envoie à Dandurand qui lance à son tour à Gauthier. Le coup manque. Briault lance à Lamoureux qui combine à Lalonde. Ce dernier tire, le coup rate. La balle vient à Deganne qui attaque les buts de Lafleur. Bouliane lance à Lalonde qui passe à Cattarinich. Gauthier intercepte. Bouliane envoie à Lamoureux puis à Lalonde. Duckett intercepte, lance à Degré qui passe à Gauthier. L'attaque se fait devant les buts de Lafleur. Eloi Dulude se fait enlever la balle. A la suite de deux combinaisons devant les buts de L'Heureux, Bouliane compte un autre point en cinq minutes et quarante-huit.

Eloi Dulude tire à Bouliane qui passe à Lamoureux. Ce dernier passe à Pitre qui lance. La balle pénètre dans les filets. Le quatrième point est enregistré à quarante secondes. Lalonde lance à Lamoureux. La balle échappe. Pitre s'en empare et lance à Bouliane qui passe à Lalonde qui compte le cinquième point en trente secondes.

Aussitôt la balle mise au jeu qu'elle vient devant les buts de L'Heureux. Bouliane lance à Lachapelle. Les buts de Lafleur sont menacés. Pitre sauve la situation. Le gong sonne la fin du deuxième quart. Le score est alors de 3 à 3.

3EME QUART

Dulude s'emparant de la balle, lance juste. Mais Lafleur arrête le coup. Dandurand intervient. Dulude tire à Gauthier, ce dernier à Monviel qui échappe la balle. La bataille se fait devant les buts de Lafleur. Lamoureux prend la balle, tire à Pitre. Avec force, ce dernier lance, mais la balle est arrêtée par L'Heureux qui veille de près.

Dussault remplace alors Monviel. La lutte se fait au centre. Dussault lance à Dulude. Cattarinich intercepte. Bellerose tire à Côté. Pitre s'empare de la balle qu'il passe à Lalonde. Cattarinich intervient, arrête le coup et lance à Gauthier qui combine avec Dussault. Dandurand monte avec ce dernier, puis passe à Gauthier, qui échappe la balle. Cadotte lance à Lamoureux. Ce dernier tire à Bouliane qui lance. L'Heureux arrête le coup. Lalonde attaque les buts de L'Heureux, mais en vain. Dussault monte, mais Cadotte intercepte. Bouliane redescend, passe à Pitre. Lachapelle défend l'entrée. L'Heureux tire à Degane qui passe à Gauthier. Dandurand passe à Dulude qui lance. Le coup rate. Vincent envoie la balle à Briant qui descend et passe à Pitre. Ce dernier lance à Bouliane, qui passe à Lalonde. Newsy tire sans résultat . Dandurand a la balle. Il combine à Gauthier qui tire à Monviel. Côté intercepte et passe mal à Degré. Dandurand et Dussault attaquent. Eloi Dulude lance un beau coup qu'évite Lafleur. Briant descend, passe à Lalonde qui tire à Lamoureux. La chapelle intercepte. Côté et Dussault font mauvais ménage. Monviel, troisième larron, intervient et passe à Hamelin qui à son tour, tire à Bouliane. Le jeu manque de précision. Ca sent les débuts. Bouliane passe à Lalonde qui tire. L'Heureux arrête le coup. La balle reste devant les buts de L'Heureux. On remonte. Cadotte intercepte et passe à Lalonde. Duckett arrête la balle et la tire à Monviel qui lance à Dulude. Ce dernier passe à Dussault. La balle revient au centre. Lamoureux passe à Pitre qui tire à Bouliane. Il lance... à côté. Dulude monte. Degré s'en empare. Cadotte intervient et descend avec la balle. Il tire à Pitre qui manque. Bouliane passe à Lamoureux qui enregistre le sixième point en seize minutes.

Dulude passe à Dandurand. Bouliane intercepte et tire à Pitre, qui fait un beau lancé, mais sans résultat. Cattarinich monte la balle, passe à Dulude qui tire, en vain. Degré lance par-dessus le filet. La lutte est ardue. Cadotte s'emparant de la balle, redescend. Duckett intervient. Deganne monte. Il passe à Dandurand qui essaie de compter. Dussault et Gauthier combinent. La lutte se fait devant les buts de Lafleur. Côté descend, passe à Bouliane, qui tire à Lamoureux. Ce dernier lance ; le coup passe à côté. Pitre s'empare de la balle. Deganne et Duckett montent. Monviel lance et Lafleur arrête.

QUATRIEME QUART

La balle est mise au champ. Degré s'en empare. Vincent tire à Hamelin. Ce dernier lui renvoie la balle et Vincent compte un point en quarante secondes. Dulude s'empare de la balle, passe à Dussault qui tire à Hamelin. Les buts de L'Heureux sont attaqués. Bouliane passe à Lalonde qui à son tour envoie à Pitre. Lachapelle fait culbuter Pitre. On rit. La balle revient devant les buts de Lafleur. Sur une passe de Dandurand à Monvieil, Bellerose s'empare de la balle. Pitre lance à Lamoureux qui passe à Lalonde. Celui-ci enregistre en quatre minutes.

La lutte reprend de pluse belle. Gauthier s'empare de la balle. Pitre lance à Lamoureux qui passe à Lalonde. Celui-ci enregistre en quatre minutes.

La lutte reprend de plus belle. Gauthier s'empare de la balle. Côté intercepte. Pitre enlève la balle à Dussault. Dandurand tire à Duckett qui envoie à Pitre. Duckett descend. Dulude combine à Dussault. Degré et Côté roulent dans la poussière devant le club house. Dandurand passe à Gauthier qui lance à Dussault. Gauthier tourne autour des buts. Il essaie de compter, sans succès. Dandurand fait un lancé que repousse Lafleur. Sur une passe de Bouliane, Lachapelle lance et enregistre un point. Temps: isx minutes. Dandurand attaque les buts de Lafleur. Il lance à Gauthier qui passe à Degré. Pitre intervient et tire à Briant qui lui renvoie la balle. Pitre lance à Lalonde. L'Heureux évite son lancé. Cattarinich passe à Monvieil qui lance. Degré s'empare de la balle qu'il passe à Dussault. Côté intercepte et passe à Bouliane qui la perd. Cattarinich lance à Degré. Dandurand tire à Gauthier qui lui renvoie la balle. Lachapelle lance et manque son coup. La balle revient à Lalonde qui la passe à Bouliane. Catta intercepte et passe à Duulde qui descend et lance. La balle va à la clôture. Dussault s'en empare. Côté intercepte et lance à Lalonde qui passe à Lamoureux qui tire. L'Heureux arrête le coup. Degré descend la balle, passe à Lachapelle qui score. Temps: 3 minutes. Gauthier lance à Dussault qui lui relance la balle. Gauthier tire à Dulude qui passe à Morvieil. Ce dernier score. Temps: trente secondes.

Près des buts de Lafleur, Cadotte interceupte une belle passe et monte. Sur un lancé de Degan, Dussault enregistre. Temps: trois minutes.

Sur uen passe de Degan, Lachapelle enregistre un nouveau point en trente secondes.

SOMMAIRE

1er quart.	
National—Degré	13.20
Réserve—Bouliane	6.40
2ième quart.	
Réserve—Bouliane	8.
Réserve—Bouliane	0.40
Réserve—Pitre	0.30
3ième quart.	
Réserve—Lalonde	0.30
Réserve—Lamoureux	16.
4ième quart.	
Réserve—Vincent	0.40
Réserve—Lalonde	4.
National—Lachapelle	3.
National—Lachapelle	6.
National—Monvieil	0.30
National—Degan	3.
National—Lachapelle	0.30

LES PARTIES D'AUJOURD'HUI A MAISONNEUVE

LE MASCOTTE ET L'ATHLETIQUE SERONT AUX PRISES AU TERRAIN DU NATIONAL ET LE BALMORAL SERA OPPOSE AU SAINT-LOUIS DANS LES SEFIES DE LA LIGUE DE LA CITE.

Un engouement extraordinaire se manifeste pour la Ligue de la Cité. Le double-header de cet après-midi est une attraction sans égale et il est certain que des milliers de personnes vont envahir pour la circonstance le terrain du National, afin d'assister aux deux joutes entre les clubs Balmoral et Saint-Louis, Mascotte et Athlétique.

La première partie, qui commencera à 1.30, alignera donc les équipes de McGoogan et de Bisson. La lutte sera des plus corsées. La belle victoire de l'Association du Nord de la ville lors de sa partie d'ouverture, est encore récente à la mémoire de ses nombreux partisans, qui l'ont chaleureusement acclamée. Ceux-ci se demandent cependant s'ils doivent encore anticiper le succès de leurs porte-couleurs.

Il y a fortement à parier, en effet, que McGoogan, dont le club n'a été défait que par un point il y a quinze jours, par Hochelaga, est préparé pour jouer un tour à l'équipe des Saint-Louis. Ce vétéran est une véritable boite de surprises, qui n'ont pas l'habitude d'être fort goûtées des autres clubs de la Ligue. Sa stratégie pourra bien faire éprouver un échec aux joueurs de Bisson. Enfin, qui vivra, verra!

Les Mascottes et l'Athlétique feront les frais de la deuxième rencontre. Inutile d'insister sur l'importance de cet engagement, qui donnera la tête aux équipiers, qui sortiront victorieux. En effet, ces deux clubs sont sur un pied d'égalité, et le "neuf", qui remportera les honneurs prendra la tête de la ligue, dont Théo. Lanctôt est le président. Ce sera à vraiment parler une bataille de lanceurs entre Odgers et Moffatt, "big Jim", comme on l'appelle familièrement. On verra des exploits, dignes de nos professionnels et l'on ne saurait manquer d'aller les applaudir, cet après-midi, au National.

La qualité de jeu, que nous fournit habituellement la Ligue de la Cité vaut bien qu'on l'encourage.

LA FORCE ET LA SCIENCE

Les admirateurs de lutte scientifique seront servis à souhait

Lundi, 18 mai, sera un jour mémorable dans les annales de la lutte à Montréal.

En effet, c'est demain soir que Young Gotch, champion américain, et Arthur Bénard, champion du monde à 133 livres, suivant les règlement de la Police Gazette, en viendront aux prises dans un match 2 dans 3 à finir.

Ces deux athlètes se sont entraînés avec ardeur afin d'être en condition parfaite et de pouvoir déployer toute leur science et leur énergie pour remporter une victoire qui fera époque dans le monde sportif.

Gotch entend mener la danse à une allure endiablée. Quoiqu'il sache bien que Bénard n'est pas une quantité négligeable, il prétend triompher d'une manière décisive et ainsi enlever à Bénard tout espoir dans l'avenir.

L'entraînement que Bénard s'est imposé est très rigoureux. Les membres du Cercle Paroissial et les étrangers qui sont venus très nombreux le voir à la pratique, ont pu constater qu'il n'ont rien négligé afin de conquérir une renommée égale à celles des plus brillants athlètes du tapis.

Gotch aura donc fort à faire, s'il veut le faire disparaître de la catégorie des champions.

Donc, les vrais sportsmen qui désirent assister à une rencontre mémorable, feraient bien de se rendre au Cercle Paroissial, 62 Boulevard Saint-Joseph Est.

Comme à l'ordinaire, l'orchestre du Cercle Paroissial se fera entendre dans un joli programme, sous la direction du professeur J.-B. Blouin.

UNE IDEE POUR NOUS

Ligue nationale des collèges d'athlètes

Il n'est pas, je pense, à Montréal, un collège, voire une école où l'on ne pratique quelques sports et même où un professeur de culture physique ne donne des cours suivis par la presque totalité des élèves durant les dix mois de l'année scolaire. Et cela est très heureux puisque l'athlétisme, qui a pour objet — suivant la formule fameuse — de développer une âme saine dans un corps sain, présente non seulement des avantages purement physiques, mais offre souvent, en outre, une sauvegarde morale.

Et il est regrettable que presque tous les amateurs de sports ou d'athlétisme au collège cessent de s'y adonner, même les plus fervents, dès qu'ils entrent dans le monde, comme on dit. Il en est plusieurs sans doute qui, s'engageant dans le commerce, l'industrie ou même les professsions, voudraient bien, pendant leurs heures de loisir, faire un peu de sport. Leur seule ressource, c'est d'entrer dans un club — et les clubs de baseball, crosse, football, hockey, etc., sont relativement peu nombreux. — Mais, pour des raisons diverses : préparation insuffisante, manque de loisir ou autre chose, il en est plusieurs qui, livrés à eux-mêmes, se voient privés de toute occasion de faire du sport (tout le monde n'a pas les moyens de jouer au polo !)

Pour répondre aux désirs de ceux-là, et surtout pour encourager l'athlétisme rationnel et, avant tout, pour perfectionner le type physique de la race, où l'alcoolisme, la tuberculose et d'autres maladies qu'il n'est pas besoin de nommer font des ravages sans cesse croissants, la France nous offre un exemple qu'il serait bon, sinon que nous imitions, du moins que nous examinions de près.

Il s'agit de la Ligue nationale des Collèges d'Athlètes et des Stades municipaux que l'on vient de fonder à Paris. On comprend si bien, en France, les services inappréciables que l'athlétisme est susceptible de rendre à la nation même, que des hommes éminents, dans toutes les branches de la société n'ont pas hésité à mettre leur nom de l'avant et à faire bénéficier la Ligue nouvelle de leur autorité. On voit au Comité d'honneur, entre autres, MM. Hébrard de Villeneuve, Président de Section au Conseil d'Etat ; le général Pau, membre du Conseil Supérieur de la Guerre ; le vice-amiral Boué de Lapeyrère ; le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; Maurice Donnay, de l'Académie française ; le baron Pierre de Coubertin, le comte Clary, Me Henri-Robert, Bâtonnier de l'ordre des Avocats. Le marquis de Polignac est président du Comité directeur de la Ligue nationale des Collèges d'Athlètes, et le directeur technique, c'est le lieutenant de vaisseau Georges Hébert, auteur de la fameuse méthode naturelle qui porte son nom.

Si les gens compétents estimaient, toute réflexion faite, qu'il serait opportun de créer ici une ligue du même genre, ne se trouverait-il pas plusieurs Canadiens marquants pour y apporter le prestige de leur nom et — pourquoi ne pas parler rondement ? — l'appui de leur bourse ?

Quel serait l'objet de cette Ligue ? Le même que celui de la Ligue nationale des Collèges d'Athlètes et des Stades municipaux : Provoquer la création de Collèges d'Athlètes et de terrains d'entraînement et, d'une façon générale, faciliter la pratique d'exercices corporels dans toute la province. Les Collèges et les terrains pourraient être fondés soit par des associations privées ne se proposant aucun but commercial, soit par les municipalités elles-mêmes. Les moyens d'action d'une association de ce genre seraient : 1o La création à son siège social d'un office de renseignements où seraient réunis tous les plans et types d'organisation susceptibles de donner une utile direction aux personnes et aux villes désireuses d'établir des Collèges ou des Stades ; 2o des cours et des conférences, des démonstrations pratiques ; 3o la rédaction de brochures et d'articles, des démarches auprès des autorités et auprès des personnes compétentes.

Le public canadien prend de plus en plus goût aux sports. Il est donc probable qu'on n'aurait pas trop de peine à recruter un nombre respectable de membres adhérents, de membres titulaires, de membres à vie et de membres bienfaiteurs, dont la cotisation annuelle pourrait varier, suivant la classe, de 1 à 100 piastres.

La qualité de membre donnerait droit à une invitation pour toutes les conférences, fêtes, et manifestations sportives organisées par la Ligue, ou bien, suivant le cas, à l'entrée gratuite dans les Collèges ou les stades placés sous son patronage.

Ce serait là, croyons-nous, une manière très propre à encourager l'athlétisme et cela permettrait à tous ceux qui le désirent de s'y livrer à leurs moments perdus, et pour leur plus grand bien.

Nous avons exposé, en peu de mots, les grandes lignes du programme que s'est tracé la Ligue nationale des Collèges d'Athlètes et des Stades municipaux, de Paris, afin que les Canadiens qui s'intéressent aux sports puissent y penser et décider s'il n'y a pas là-dedans un exemple bon à suivre, et d'une réalisation possible en notre pays.

Le Reporter sportif.

LE POLO EN FRANCE

C'est un aveu pénible à faire et qui m'attirera bien des mépris distingués: lorsque j'ai reçu cette invitation pour le Prix d'Ouverture de Bagatelle, je n'avais jamais assisté à un match de polo. On a dans la vie de ces incroyables lacunes: imaginez un critique littéraire qui n'aurait pas lu tel chef-d'oeuvre de la littérature élégante. Le polo n'est-il pas, je pense, la suprême ambition et l'achèvement de ce que Marcel Boulenger appelle la vie comme il faut... Mais il est doux de se ménager des joies tardives et, par exemple, de méditer avec une incompétence émue sur un sport rare qu'on vient de découvrir.

Polo, Bagatelle, les jolis mots qu'on voudrait voir au bout des rimes d'un Banville sportif!... Voici, au milieu de ce Bois qui se démocratise de jour en jour, la plus horizontale et la plus moëlleuse des carpettes de verdure. Aux deux bouts du quadrilatère, deux paires de poteaux, semblables à ceux du rugby, moins la barre transversale. Derrière la ligne de touche, une trentaine d'invités, pas plus, mais quels invités!... Des jaquettes et des pantalons dressés au fil à plomb; quelques jolies femmes, toutes craquantes de ce taffetas écossais qui est de mode, ou bien drapées dans de longues et lourdes capes, du dernier cri, car la chaleur augmente et il faut bien s'entraîner aux fourrures d'août. Un maître d'hôtel de palace apporte des tasses de thé qui doivent coûter leur pesant d'or, tant il y met de belles façons.

Le décor est indiciblement élégant. A droite, le moulin de Longchamp, à gauche le clair petit cube du château de Bagatelle mettent deux notes extrêmes, l'uns rustique, l'autre fashionable, au milieu desquelles le chalet du club lui-même, aux toits de lave surbaissée et aux balcons blancs a l'air d'un joujou japonais. Le tout, noyé de verdure et de frondaisons, fait un de ces "paysages de sentiment" qui plurent tant à la fin du XVIIIe siècle. Malheureusement, on voit et l'on entend un affreux tramway jaune qui, tous les quarts d'heure, mord sur ses virages avec un cri de fauve.

Très longtemps après l'heure fixée, comme il convient, voici les deux équipes de quatre cavaliers, en petits casques anglais, à la coiffe basse, en casaques flottantes, culottés large et bottés de papier à cigarettes. Je pensais voir le classique poney, bas et rapide, le cheval le plus vite sur soixante mètres, m'avait on dit, et sur lequel le joueur anglais, jambes pendantes, ressemble aux jeunes grecs des frises du Panthéon, montés sur les menus chevaux de l'Attique. Or, nos joueurs parisiens ne sont pas orthodoxes: ils montent des irlandais, admirables, il est vrai, de proportions et de fougue et qui d'ailleurs, paraît-il, ont les trois générations nécessaires, l'hérédité qui fait la bête participe consciemment aux efforts et à l'adresse de celui qui la monte et qu'elle joue au polo autant que le cavalier lui-même.

C'est là, en effet, semble-t-il, le fin ragout de ce sport: jouir, jusqu'au centaurisme inclusivement, des crochets, des "commandes nerveuses", sans cesse modifiées, de cette monture qui semble voir la boule blanche, la poursuivre pour son propre compte, aider elle-même à l'adresse de l'homme et à la perfection du coup de maillet, ce mince et souple maillet, aussi précis sur la pelouse qu'un rateau de croupier sur le tapis vert...

Je le répète, il est amèrement agréable de découvrir tard et d'ailleurs sans espoir ce sport de millionnaires, — du moins sous nos latitudes. Nous ne connaissons, nous autres, cavaliers démocratiques, que le brave demi-sang charollais qui trotte droit devant lui, sans y entendre malice et qui n'est pas né joueur. Quelle jouissance double ce doit être de pratiquer, sur le dos d'une bête qui le comprend, qui s'y adonne jusqu'à s'y éreinter rapidement, ce football hippique. Et combien de raffinements, sans doute, que nous ignorerons, nous autres, à tout jamais!... Nous voyons bien qu'il s'agit là, en fait de règles, d'un rugby d'apparence sommaire: faire passer la boule blanche entre les poteaux du camp adverse. Mais quelles finesses de tactique, j'imagine, et soulignées par quelles expressions délicieusement techniques, exquisement ergotiques!... Ces jeunes gens grands, minces et secs, qui galopent botte à botte sans se heurter, qui font le moulinet avec leurs longs et élastiques maillets sans trop assommer leur voisin, ces joueurs de polo en un mot doivent bien mépriser le reste de l'humanité sportive.

Il ne leur faut pas, en effet, que des jarrets solides, une "pince" nerveuse et un oeil subtil. Ils ont besoin aussi d'une grande force d'âme. Le public du polo est trop peu nombreux, trop chic aussi pour les encourager en manifestant ses impressions. Les belles madames devisent de toilette, dans leurs fauteuils d'osier, en dévorant de larges tranches de cake: c'est chose si naturelle, n'est-ce pas, que d'avoir un frère ou un cousin qui, pour jouer et comme il allumerait une cigarette, claque en quelques parties un cheval de neuf mille.

Georges ROZET.

(L'"Opinion").

A PROPOS DE CARICATURES

UN INTERESSANT PROCES A PARIS.

La première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Monier, vient de statuer sur le procès en dommages intérêts que Mmes Réjane et Blanche Pierson, et MM. Robert de Flers, Messager, Courteline et Abel Hermant ont intenté à un éditeur parisien. Cet éditeur avait publié un album éphémérides, où figurait, sur chacune des pages, et sans l'assentiment des intéressés, le portrait-charge d'une personnalité connue, recommandant, en vers ou en prose, un produit commercial.

Mmes Réjane et Blanche Pierson et MM. Robert de Flers, Messager, Courteline et Abel Hermant, dont MM. Albert Clémenceau, José Thery, Clunet et Dumanoir avaient soutenu la demande respective, ont gagné leur procès. L'éditeur, pour lequel s'était présenté M. de Moro-Giafleri, est en effet condamné à verser à chacun des demandeurs la somme de 300 francs à titre de dommages-intérêts:

"...Attendu, dit notamment le jugement, que vainement l'éditeur se réclame des privilèges intangibles de la caricature, cet art, justement qualifié par lui de si délicat et de si éminemment français, au profit duquel un usage indiscuté et respectable aurait consacré des droits généralement considérés aujourd'hui comme imprescriptibles et auxquels le tribunal risquerait de porter la plus préjudiciable atteinte, s'il se laissait aller à consacrer les prétentions des demandeurs;

"Mais attendu qu'en éditant le calendrier en question, le dernier souci du défendeur a été de faire oeuvre de caricaturiste, c'est-à-dire d'artiste, dans l'acception élevée du mot; qu'il n'a eu en vue, en se servant des traits et de la notoriété d'autrui, qu'une entreprise purement commerciale et largement rémunérée, qui n'a avec l'art pur de la caricature, dont il a fait ressortir, en excellents termes, la délicatesse, la haute valeur artistique et souvent l'utilité sociale, qu'une si lointaine affinité que son argumentation, à cet égard, se détruit d'elle-même, sans autre forme de réfutation..."

Le tribunal a ordonné, en outre, la suppression des caricatures et des textes les accompagnant.

LORD GREY ET LES COMPAGNIES DE PETROLE

Vancouver, 16. — M. Alexandre Sclater, vice-président de la compagnie "Union Oil", de San Francisco, annonce que lord Grey, le président de la "British Oil Company", vient de former un grand trust de l'huile. La "British Oil Company", qui possède plusieurs mines dans le Mexique, a acheté par l'entremise de lord Grey une grande partie des valeurs de la compagnie Union Oil. De la sorte le capital investi de la "British Oil Company" se trouve augmenté de $15,000,000 et elle acquiert d'importants puits d'huile en Californie.

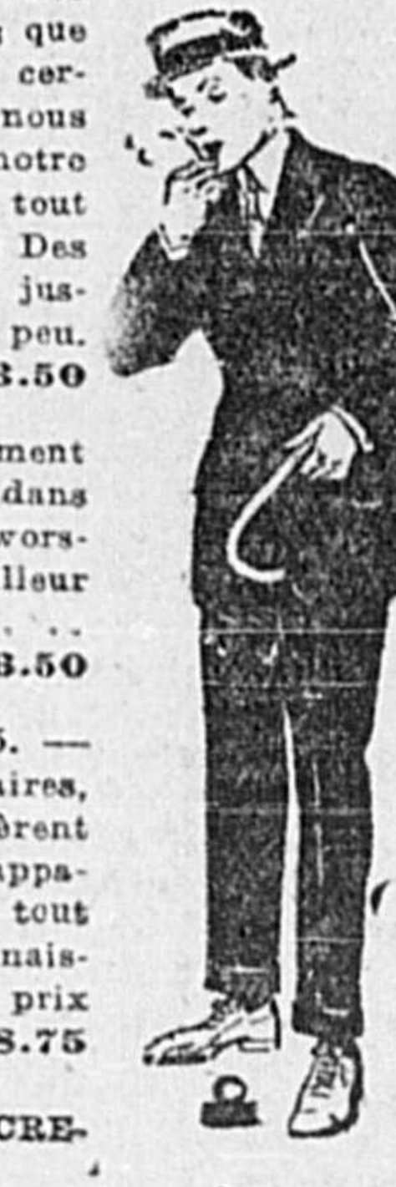

Hommes !

Ce complet de printemps que vous désirez depuis si longtemps... Procurez-vous-le au Male Attire à la vente d'"Adieu aux vêtements tout faits" !

Epargnez sur le prix, et procurez-vous un meilleur complet.

Samedi est une bonne journée — Arrêtez en vous rendant en ville — Après vos heures de bureau — Ou dans la soirée si vous préférez ! !

Mais décidez-vous et venez voir ce que nous vous offrons à notre grande vente d'AUJOURD'HUI. Si vous venez assez de bonne heure, nous pouvons finir votre habit et vous l'envoyer pour dimanche.

Nous ne disons pas que nos complets à $18 sont aussi bons que ceux de $50 — mais ils sont certainement les meilleurs que nous connaissons à $18. — Pour notre vente d'Adieu aux vêtements tout faits notre prix est de $13.50 ! Des quantités en ont été vendues jusqu'à présent et il en reste très peu. $18 pour.. .. .. $13.50

Les plus jeunes hommes d'affaires ont certainement un faible pour notre complet de $22. Nous l'avons dans différentes étoffes — cheviots, serges, vecunas et worsteds, si vous le préférez — tous taillés d'après le meilleur style Male Attire, veste fermant haut. Prix de vente.. .. .. $16.50

COMPLETS D'AFFAIRES DE $25 POUR $18.75. — Complets d'affaires du Male Attire ; les hommes d'affaires, hommes de tous les âges, de 18 à 50, aiment et préfèrent ce complet à cause de sa coupe attrayante et de son apparence pratique ! Notre vente d'Adieu aux vêtements tout faits nous apporte un courant continu de vieilles connaissances qui désirent en acheter un autre pendant que le prix est aussi bas — $25 pour.. .. .. $18.75

OUVERT TARD LE SOIR EXCEPTE LES MERCREDIS ET JEUDIS.

"MALE ATTIRE"

Vêtements faits par tailleur.

396 rue Ste-Catherine Ouest, Angle des rues St-Pierre et Craig
475 rue Sainte-Catherine Est

CANADIAN PACIFIC

SPECIAL POUR PAQUEBOT
Dép. rue Windsor à 8.30 p.m., mercredi le 20 mai.
SPECIAL POUR MALLE ET PASSAGERS
Dép. rue Windsor à 10.00 a.m., jeudi, 21 mai.
Raccordant avec S.M.R. Calgarian. Les trains se rendent directement aux côtés du paquebot.
Dép. Sainte-Agathe, 4.45 p.m., 17, 25, 31 mai.

EXCURSIONS DE COLONS
Chaque mardi jusqu'au 27 octobre
Billets bons pour soixante jours.
Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires.
BILLETS DE FIN DE SEMAINE MAINTENANT EN VENTE

NOUVEAU SERVICE A CHICAGO
31 Mai
SERVICE ADDITIONNEL
Dép. Place Viger, 1.15 p.m., 16, 23, 30 mai pour Shawbridge, Sainte-Agathe et stations intermédiaires.
Dép. Sainte-Agathe, 4.45 p.m., 17, 31 mai.
Arr. Montréal, 7.35 p.m.
Dép. Sainte-Agathe, 7.40 p.m., le 25 mai.
Ar. Montréal à 10.40 p.m.
Wagon-salon à ces trains.
BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques
Tel. Bell, Main 8125
Hotel Windsor, Gares Place Viger et de la Rue Windsor

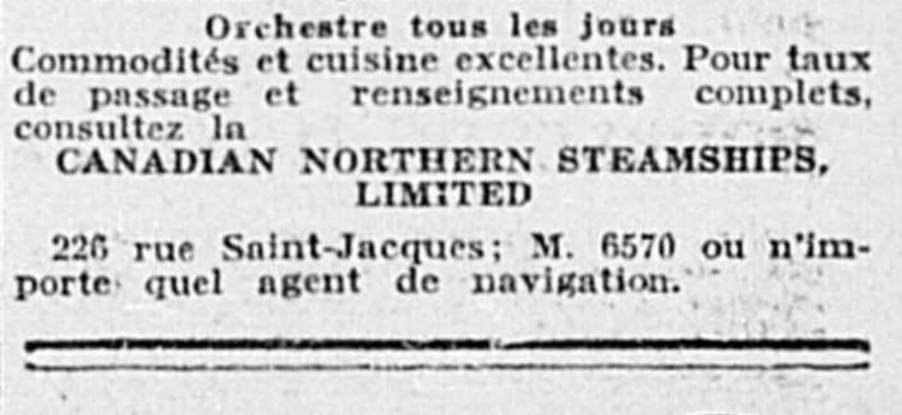

The Atlantic Royals

MONTREAL-BRISTOL
Royal Edward -- Royal George
Prochain départ. — Mardi, 19 mai
Orchestre tous les jours
Commodités et cuisine excellentes. Pour taux de passage et renseignements complets, consultez la
CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS, LIMITED
226 rue Saint-Jacques; M. 6570 ou n'importe quel agent de navigation.

VOYAGEZ PAR LE CANADIAN NORTHERN

L'Epiphanie, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec.
Wagons - palais - buffet-observatoire de Montréal à Québec. Wagons de premier ordre sur tous les trains.

HOTEL LAC ST-JOSEPH
Sera ouvert vers le 20 juin 1914.
Faites venir des renseignements, brochurettes, etc.

EXCURSIONS DE COLONS
Des taux spéciaux d'excursion dans l'Ouest Canadien sont en vigueur. Départ chaque jeudi jusqu'au 27 octobre 1914. 36,000 Homesteads gratuits le long des lignes du Canadien Nord. Renseignez-vous ou faites venir des indicateurs, littérature, etc.

226-230 rue Saint-Jacques
Main 6570
Gare rue Sainte-Catherine Est
Lasalle 141

LA FINANCE

MARCHE PAISIBLE

Les cours varient peu et les échanges sont rares.--Le C.P.R. à 192¾.—Le Richelieu à 99½.—Et le Crown Reserve marque 130. — La Bourse de Paris. — A Berlin.

La séance de ce matin en Bourse de Montréal a été des plus ternes; les fluctuations des cours ont été à peu près nuls et les échanges insignifiants.

L'action Pacifique Canadien était au même niveau qu'à la clôture de la veille, et s'est maintenue à son même cours, 192 3-4, pendant toute la matinée.

Le Brazilian s'est inscrit en ouverture à 77 1-2 contre 77, et n'a pas sérieusement varié.

L'Iron se traitait au commencement de la séance à 22, mais il s'est alourdi un peu marquant 21 3-4 en clôture.

Le Richelieu est en progrès d'un demi-point à 99 1-2. Depuis trois jours cette valeur n'avait pas varié.

Le Crown Reserve, qui se négociait hier à 137, se vendait ce matin, 130, 131 et puis 130.

Le Québec a débuté à 13 7-8 et a passé à 14, vers la fin de l'avant-midi. Le Toronto n'a pas varié à 133.

Le Hollinger était ferme 1550, et le Ames Holden cotait 9 3-4. Il s'est échangé quelques parts de Textile à 75 1-2, et de Spanish River à 10.

A New-York. le Steel, le Reading, l'Union Pacific et l'Amalgamated, les têtes de ligne, ont toutes perdu quelques fractions à l'ouverture du marché aujourd'hui. La pression n'était pas très forte cependant, et ces fléchissements ont été compensés par des gains ailleurs donnant à la liste une physionomie irrégulière. Les échanges étaient extrêmement rares, et après les premières transactions le marché est devenu stagnant.

NOUVELLES COMPAGNIES

Québec, 16. — Les nouvelles compagnies suivantes ont été incorporées cette semaine: Tarmac Roads Co., Montréal, $49,000; Industrial Homesites Limited, $10,000, Montréal; Quebec National Sport Limited, $20,000, Québec; L'Hôtel Lapointe Limitée, $99,000, Québec ; Compagnie Idéale de Portes et de Châssis, $49,000, Montréal; Short Limited, $50,000, Montréal; The Original Salvador Company Limited, $145,000, Montréal; The Quebec Key Registry Co., $10,000, Montréal; Nickeland Limited, $75,000, Montréal.

A BERLIN

Berlin, 16. — Les offres des actions russes ont causé une faible ouverture en Bourse aujourd'hui. Le marché s'est renforci par la suite et a fermé solide. Le change sur Londres était de 20 marks 49 1-2 pfennigs pour les chèques. L'argent a été à 2 1-2 pour cent, et le taux privé de l'escompte de 2 5-6 pour cent.

BOURSE DE PARIS

Paris, 16. — Les cours étaient solides sur notre place aujourd'hui. La Rente 3o/o était à 86 francs 85 centimes, à terme. Le change sur Londres a été de 25 francs 17 1-2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3-4 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre.
BellTél.C	145¼	144¾	Nor.Ohio..	......	......
Bra.T.L.&P	77¾	77½	N.S S.&Cl.	63	61½
Can. Car..	......	54½	" pfd.	......	......
" pfd.	......	......	Ogilv. Mill.	117	116¾
Can. Cem.	29	28½	" pfd.	......	......
" pfd.	89½	88½	Ott.L.& P..	147	146
Can.Col.L.	30	28½	Penmans..	51½	49½
" pfd	76½	74¼	Québec Ry	14	13⅞
Ca. Couvei	......	35	R.& O.N.C.	99½	99⅜
Can.Pacif.	192⅞	192½	Shawinig..	132½	132
" New	......	......	Sherwin W	58	56
Can. Loco.	......	......	" pfd.	......	......
" pfd.	......	......	Spa.Riv.Co	10	9
Crown Res	1.31	1.30¾	" pfd.	......	......
Dét.El Ry.	69½	69	St. Co.of C.	15½	15⅝
Dom C.Co.	..	102¼	" pfd.	......	......
Dom. I.pfd	80	78	Tor. Ry ..	133¾	133
Dom.S.Co.	21¾	21½	Tooke Bro	......	......
Dom Park.	......	......	" pfd.	......	......
Dom.T C..	75½	75	Tuck.Tob.	35	30
" pfd.	105	100	" pfd.	95	92
Dul.S.S.&A	......	......	Twin City.	108	107
" pfd.	......	......	" pfd.	......	......
Dul. Sup..	......	......	Winn. Ry.	200	196
E.Can. Po.	......	......			
Gould M'fg	95	......	Banques—	......	......
" pfd	......	......	Br.No.Am.	......	152
Goodw. Co	27	......	Commerce	205	......
" pfd.	78½	......	Dominion.	......	......
Hill.Collie.	......	38	Hamilton..	......	......
Ill.Trac.pd	62	59	Hochelaga	153	152
Laur.Com.	179⅛	178⅞	Impérial..	......	211
L.of.Wd.C.	130	127½	Merchants	189	......
" pfd.	......	......	Molsons...	......	......
MacDo.Co.	13½	13	Montréal..	242½	239
Mack Cm.	85	79¼	Nationale.	......	......
" pfd.	70	68½	Nova-Scoti	264	263
Mex.L.&P.	38	34	Ottawo....	......	......
pfd	......	......	Québec....	......	......
M.& S.P..	126	124	Royal.....	......	220
" pfd	......	......	Standard.	......	......
M.L.H.&P	220¼	219¾	Toronto...	......	......
Mt.Cot.Ltd	55	51	Union.....	......	......
" pfd.	100	98	......	......	......
Mon.Tr.Co	136	......	......	......	......
Mnr. Tram	......	......	......	......	......
Nipissing..	......	......	......	......	......

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Actions ordinaires

Brazilian—25 à 77 1-2, 25 à 77 5-8, 25 à 77 1-2, 10 à 78.

Can. Pacific—25 à 192 3-4, 25 à 195 5-8, 25 à 192 3-4, 6 à 193.

Illinois—10 à 62.

Mexican L. & P.—5 à 37, 50 à 38.

Porto Rico—100 à 60, 25 à 60 1-2.

Quebec Ry.—50 à 13 3-4, 3 à 13, 25 à 13 7-8, 100 à 14.

Rich. & Ont.—6 à 99, 10 à 99 1-4, 27 à 99 1-2, 2 à 99 7-8.

Toronto Ry.—1 à 133 1-2, 5 à 133 3-4, 10 à 132 1-2, 25 à 133.

Toronto Ry. Rights—34 à 2 3-4. 10 à 2 13-16, 214 à 2 3-4, 8 à 2 13-16, 56 à 2 3-4, 3 à 2 13-16, 254 à 2 3-4, 22 à 2 13-16. 5 à 2 3-4. 12 à 2 13-16, 21 à 2 3-4, 8 à 2 13-16, 145 à 2 3-4, 30 à 2 13-16.

Twin City—15 à 105. 25 à 106, 25 à 105 3-4, 60 à 106, 10 à 106 1-2, 1 à 106 1-4.

Winnipeg Ry.—7 à 195.

Ames Holden—16 à 9 1-2, 25 à 9 3-4.

Canada Cement.—10 à 28 1-2.

Can. Cottons—25 à 29.

Dom. Textile—20 à 75 1-2.

Laurentide—50 à 179.

Ogilvie—25 à 117.

Spanish River—50 à 10.

Steel Co. of Can.—100 à 15.

Steel Corp.—75 à 22, 7 à 22 1-4, 10 à 22, 25 à 21 3-4.

Tucketts—25 à 30.

Cote

Toronto Ry. Rights—2 13-16 à 2 3-4.

Action à priorité

Can. Cottons—1 à 77.

Dom. Iron—1 à 80.

Lake of Woods—3 à 120.

Steel Co. of Can.—1 à 73.

Débentures

Mont. Tram. Deb.—$500 à 77.

Coupons

Bell Telephone—$2000 à 99 1-4.

Dom. Coal—$3000 à 99 1-2.

Dom. Cotton—$500 à 100.

Dom. Iron—$1000 à 85.

Lyall Con. Co.—$500 à 88.

Quebec Ry.—$1000 à 52.

Banques

Hochelaga—8 à 153, 2 à 153.

Merchants—6 à 188, 2 à 188.

Montréal—3 à 240, 1 à 140.

Nova Scotia—7 à 264, 37 à 264.

Mines

Crown Reserve—800 à 1.30, 100 à 1.31, 100 à 1.30.

Hollinger—100 à 15.50, 25 à 15.60, 200 à 15.50.

Hors liste.

Mex. North Power—15 à 5.

Way. Bonds—$200 à 77 1-2.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Stock.—Coupons.—Obligations.—Cote du jour	Off.	Dem.
Aberdeen Estates	105	125
Beaudin Ltée	299	299
Bleury Inv. Coy.	85	100
Can. Cons. Lands Ltd.	6	14¾
Credit National	141	144
Cote St. Luc Land & R. Inv.	95	100
Cartier Realty	75	105
Central Park Lachine	120	145
Caledonian Realty Common	25	30
Charing Cross Industrial Com. 8 p. c.	45	50
C. C. Cottrell Ltd. 7 p.c. pfd.	14½	25
Corporation Estates	75	95
Crystal Spring Land Co.	74	95
Dorval Land Co.	50	50¼
Drummond Realties Ltd.	100	125
Dominion Real Estates	80	85
Daoust Realty Co. Ltd.	80	92
Eastmount Land Co.	110	120
Fairview Land Co.	115	115¼
Greater Montreal Land Inv.	175	
Heme Land Co. Ltd.	80	103
Improved Realties Ltd. Prf.	75	80
K. & R. Realty Coy.	49½	72
Kenmore Realty Co.	70	89
Land of Montreal		65
Landholders Co. Ltd.	98½	115
La Société Blvd. Pie IX	141	163
La Compagnie des Terres de Ciment	76	100
La Cie Nationale de l'Est		140
La Compagnie Montreal Est, Ltée.	90	95
La Compagnie d'immeubles Union Ltée.	75	85
La Compagnie Immobilière du Canada Ltée.	75	100
Lachine Land Co.	100	105
LaSalle Realty	97	100
Longueuil Realty Co.	100	101½
Mutual Bond & Realties Corp.	76	102
Mountain Sights Ltd.	80	96
Model Ciyt Annex	70	72¾
Montmartre Realty Co.	10	10¼
Montreal Deb. Corp. Pfd	80	83
Montreal Deb. Corp. Pfd.	45	50
Montreal Edmonton Western Land & Inv. Co. of Can.	95	99
Montreal Westering Land Corp. Ltd.		85
Montreal Westering Land		
Montreal Factory Lands	80	85
North Montreal Centre Ltd.	115	135
North Montreal Land Ltd.	160	180
National Real Est. & Inv. Co. Pfd.	75	89
National Real Est. & Inv. Co. Comm.	10	12½
Nesbitt Height	50	95
L'Union de l'Est		102
Orchard Land Co.	125	150
Pointe Claire Land	125	128
Quebec Land Co.	135	150
Rockfield Land Co.	30	31½
Riverview Land Co.	100	150
Rivera Estates	80¼	85
Rivermere Land Co.	80	80¼
Summit Realties Co.	100	105
St. Andrews Land Co.		10
St. Denis Realty Co.	75	99
St. Regis Park	95	108¾
St. Lawrence Inv. & Trust Co.	98	99½
South Shore Realty Co.	45	50
The St. Lawrence Blvd. Land of Canada	148	166
Trans. Bldg. Pfd.	80	87¼
Union Land Co.	100	100½
Wentworth Realty	140	142¾
Westbourne Realty	75	80¾
Windsor Arcade Ltd. 6 p.c. with 100 p.c. bonus	80	85
TRUST COMPANIES		
Crown	110	112½
Eastern	160	162
Financial	135	138
Montreal	181	200
National	221	223
Prudential	93¾	94
OBLIGATIONS		
Caledonian Realties Ltd. 6 p.c. Deb.	80	83
City R. Inv. Co. Bonds	80¾	82
Marcil Trust Gold Bond	92	100
Montreal Deb. Corp. 6 p.c. prf.	49½	50

Ventes de la semaine:

$100. Marcil Trust Gold Bond à 90.

10 actions. Eastmount Land Co. à 120.

$200. Montreal Deb. Corp. à 50.

50 actions. Longueuil Realty à 100.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4, rue de l'Hôpital Montréal.

STOCKS	Dem.	Offre.	STOCKS	Dem.	Offre.
Amal. Cop	72¾	72¾	Mex. Petro	......	......
Am Be.Sug	......	......	N.-Yor.Cen	93½	93⅛
Amer.Can.	28¼	28	N.Y.O.& W	......	......
Am.Cr.& F	50½	50¼	Norf.& We	......	......
Amer. Ice..	......	......	Nort.Pacifi	111	111
Amer.Loco	......	......	New Have.	......	......
Am.Sm.& R	64	63¾	Pennsylva.	111¾	111¼
Amer.Suga	......	......	People.Gas	......	......
Anaco. Mg	32⅝	32⅝	Reading...	165⅞	165½
At.T.& S.F	96	96	Rock I lan	......	......
Belt.& Ohi	91½	91½	" Pr.	......	......
Bath.Steel.	......	......	South.Pac.	92⅝	92¾
Bo.Ra.Tr.	92⅝	92¼	Sou h.Rail	......	......
Can.Pacifi.	193	[illegible]	" Pr.	......	......
Cen.Leath.	35¾	35¾	Third Ave.	......	......
Ches & Ohi	52½	52½	Twin City.	106	106¾
Ch.M.& S P	100⅝	[illegible]	Unio. Pac.	[illegible]	[illegible]
C.,F.& I.	......	......	U.S.St.Cor	61⅛	61⅛
Con. Gas	130	131	" Pr.	109⅝	109⅝
Del.& Hud	......	......	Utah Cop..	......	......
Den.& R.G.	......	......	Vir. Chemi	......	......
" & R.G.pr	......	......	W't. Union	......	......
Det.Un. Ry	......	......	W't'h. Elec	......	......
Erie. Com.	28¾	28¾	Woolworth	......	......
Gr.Nor., pr	124⅝	124¼	" Pr.	......	......
Illin.Centr.	......	......	......	......	......
Inter-Metr.	......	......	......	......	......
" pr	62½	62¼	......	......	......
Leh.Valley	139	139	......	......	......
Lou.& Nas.	......	......	......	......	......
Mi.S-P.& St	......	......	......	......	......
M.K.&T..	......	......	......	......	......
M.& Pacifi	18½	18¼	......	......	......

LES SPORTS

COUCHMAN A TENU SES ADVERSAIRES EN ECHEC

LES ORIOLES N'ONT COMPTE QUE DEUX POINTS SUR LES BALLES DE NOTRE LANCEUR. — NOS HOMMES ONT EXCELLE AU BATON. — UNE MAUVAISE DECISION DONNE UN POINT AUX VISITEURS.

Les Royals ont pris une éclatante revanche sur les Orioles hier après-midi ,et firent oublier leur défaite de la veille en triomphant du Baltimore par 5 à 2.

Kitty Bransfield avait choisi Couchman comme lanceur pour la circonstance, et Smith officiait derrière le bâton. Son choix était excellent, car Couchman fut maître de la situation du commencement à la fin. Il n'accorda que trois buts sur balles et de plus il tira quatre hommes au bâton, dont deux dans la deuxième reprise. Les joueurs du club Montréal se surpassèrent au bâton quoiqu'ils eussent affaire à un lanceur de tout premier ordre. Les protégés de M. Lichtenhein accumulèrent onze coups réussis, dont deux qui comptèrent pour deux buts, fait par Kippert et Couchman.

Ruth, qui était dans la boîte pour les Orioles, ne fut pas trop généreux pour les passes au premier, car il ne donna que deux buts sur balles, et fit mordre la poussière à trois de nos favoris.

Sans une décision erronnée de l'arbitre à la huitième reprise, le club visiteur n'aurait compté qu'un seul point, mais enfin il ne faut pas trop lui en vouloir car notre club a gagné.

Cet après-midi, ces deux mêmes clubs seront aux prises au parc Shamrock, et la joute commencera à trois heures précises. Afin de faciliter l'achat des billets, la direction du club Montréal a décidé d'ouvrir les portes à une heure. Les bbillets réservés seront mis en vente aux portes des rues Saint-Laurent et Saint-Denis, tandis que les sièges à 25 cents seront vendus à la porte de la rue Saint-Laurent seulement.

La batterie des Royals pour la joute d'aujourd'hui se composera probablement de Dale et de Madden, quoiqu'il soit possible que Frank Schmidt, acheté récemment du club Boston, de la ligue Nationale, soit substitué à Dale.

Voici l'historique de la partie d'hier:

Première reprise.

Parent est retiré sur un coup au champ de droite et Twombley subit le même sort aux mains de Whiteman. Midkeff échoue au premier but après avoir frappé entre les mains de Couchman qui aide à Flynn à retirer le coureur.

Keller reçoit son but sur quatre balles, mais Whiteman est retiré au bâton. Keppert frappe un coup de deux buts et Keller avance au troisième. Dieminger est retiré sur un "foul". Flynn fait compter Keller et Kippert sur un coup réussi bon pour un but. mais Cunningham meurt au premier but. ce qui met fin à la première reprise.

Deuxième reprise

Cree frappe en lieu sûr et se rend au premier but et Derrick est retiré sur trois "strikes". Ball est retiré au premier but et Cree avance au deuxième. Gleichman reçoit son premier but de cadeau sur quatre balles, mais McAvoy est retiré au bâton.

Benny Purtell se rend au premier sur un coup bien placé. Smith est retiré sur trois "strikes". Couchman se sacrifie pour avancer Purtell. La reprise prend fin lorsque Keller se fait mourir au premier but sur un coup dans l'infield.

Troisième reprise

Couchman arrête un coup de Ruth et retire le coureur au premier but. Parent se fait mourir au premier après avoir frappé à Purtell. Twombley n'est pas plus heureux car Cunningham arrête son coup pour le faire mourir au premier.

Whiteman ne peut se rendre à temps à son but car Derrick envoie la balle juste à temps pour le retirer. Kippert frappe loin, mais Parent saisi le coup. après avoir couru une centaine de pieds. Dieninger meurt au premier.

Quatrième reprise

Widkeff prend son but sur un coup réussi. Cree est retiré au premier tandis que Midkiff se rend au deuxième. Derrick subit le même sort que Cree et de nouveau Midkiff avance d'un but. Deininger retire Ball lorsque celui-ci frappe un coup au champ de droite.

Flynn est retiré sur un coup au champ du centre. Billy Cunningham meurt lui aussi au champ. Benny Purtell s'assure son premier but sur un coup réussi, son deuxième depuis le commencement de la partie. Smith frappe dans les mains de Twombley qui ne manque pas de le retirer.

Cinquième reprise

Gleichman est retiré sur trois "strikes". McAvoy ne peut prendre son but car Cunningham envoie la balle à Flynn juste à temps, et Ruth subit le même sort.

Couchman frappe, assez loin pour prendre deux buts et Keller prend son but sur balles. Couchman est retiré sur le coup de Whiteman et Kippert frappe en lieu sûr, ce qui permet à Keller de compter un nouveau point pour les Royals. Deininger imite Kippert et Whiteman compte. Deininger vole le deuxième but. Kippert se fait mourir en voulant voler son "home" sur le coup de Flynn. Cunningham meurt sur un "foul".

Sixième reprise.

Parent prend son premier sur une erreur de Flynn. Twombly est retiré sur un coup au champ et Midkiff subit le même sort. Cree frappe un coup d'un but et Parent avance au deuxième. Derrick fait entrer Parent sur un coup réussi d'un but. Cree se rend au troisième. Derrick vole le second. Ball est retiré par Purtell et Montréal va au bâton pour la sixième fois.

Benny Purtell frappe dans les mains de Twombly et est retiré. Smith se fait mourir sur un "fly". Couchman reçoit son premier but de cadeau sur quatre balles mais Keller se fait mourir au premier but.

Septième reprise.

Gleichman meurt sur un "fly" au champ du centre et McAvay est retiré sur trois "strikes". Benny Purtell coupe court le coup de Ruth qui était cependant très difficile à arrêter.

Whiteman frappe un beau coup mais son ambition le fait périr et il meurt en voualnt se rendre au second. Kippert veurt sur un "fly" au champ de gauche. Deininger est retiré au premier but.

Huitième reprise.

Parent frappe un dur coup qui est cependant arrêté par Keller. Twombly est retiré sur un "fly" à Deininger. Midkiff reçoit son but sur quatre balles. Cree frappe en lieu sûr et Midkiff se rend au troisième grâce à une décision erronée de l'arbitre. Derrick frappe un "bunt" et fait entrer Midkiff. Ball est retiré au premier en même temps que Derrick meurt au second sur un double jeu.

Flynn se montre meilleur coureur que Ruth, et prend son premier but sur un coup réussi. Cunningham prend son but sur un "bunt" et Flynn se rend au deuxième. Purtell frappe et sur une erreur de Derrick, Flynn compte le cinquième point. Smith est retiré au bâton sur trois "strikes". Couchman prend son but mais Cunningham est retiré au "home". Keller meurt sur un "fly".

Neuvième reprise.

Gleichman prend son but sur quatre balles. McAvay est retiré au premier et Gleichman avance au second. Ruth meurt au premier et Gleichman avance d'un autre but. La joute se termine lorsque Parent frappe un "fly" à Flynn.

Resultat par reprises:

Baltimore. . . 000001010—2 6 1
Montréal. . . .20002001x—5 11 1
Ruth et McAvay; Couchman et Smith.

AUTRES PARTIES.

A Toronto— R. H. E.
Newark . . . . 001003010 — 9 3
Toronto . . . . 000220002—6 13 2
Batteries — S. Smith et Heckinger; Gilbert et Kelly.
Arbitres — Hallen et Mullin.

A Buffalo— R. H. E.
Jersey City . . . 000010000—1 13 0
Buffalo . . . . 01020001x—4 7 1
Batteries—C. Thompson et Pearce; Baler et Stevens.
Arbitres — Rorty et Hart.

A Rochester— R. H. E.
Providence. . . . 001100010—3 10 2
Rochester. . . . 000000000—0 2 1
Batteries—Bailey et Onslow; Huff et Williams.
Arbitres — Carpenter et Mallin.

2ème partie—
A Buffalo— R. H. E.
Jersey City. . . . 002000000—2 6 4
Buffalo . . . . 03000000x—3 7 1
Batteries—Thomson et Pierce; Beebe et Kretchell.
Arbitres — Rorty et Hart.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie R. H. E.
Chicago . . . 0002000100—2 3 4
Philadelphie. 011002000x—4 7 3
Batteries — Benz et Schang ; Wyckoff et Stanage.
Arbitres — O'Loughlin et Hildebrand.

A New-York R. H. E.
St-Louis . . . . 000001000—1 5 2
New-York. . . . 10000100x—2 7 1
Batteries — Mitchell et Runnies ; Fisher et Sweeney.
Arbitres. — Chill et Sheridan.

A Boston R. H. E.
Détroit. . . . . 000000000—0 6 3
Boston . . . . . 00200001x—3 7 2
Batteries. — Covaleski et Stanage; Collins et Carrigan.
Arbitres. — Egan et Evans.

A Washington R. H. E.
Cleveland. . . . 000001000—1 6 0
Washington. . . 20000000x—2 3 1
Batteries. — Blanding et Carisch; Johnson et Williams.
Arbitres. — Dineen et Connolly.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburg R. H. E.
New-York. . . . 000000110—2 8 0
Pittsburg . . . . 000000000—0 1 2
Batteries. — Tesreau et Meyers ; Cooper et Gibson.
Arbitres. — Klein et Hart.

A Cincinnati R. H. E.
Boston. . . . . . 000000000—0 2 0
Cincinnati . . . 0000001x—1 3 0
Batteries. — Rudolph et Gowdy; Benton et Clark.
Arbitres. — Quigley et Easson.

Brooklyn. 0200000
Chicago. 0001000
Batteries. — Allen et Mullar ; Pierce et Bresnahan.
Arbitres. — Rigley et Emslie.

Philadelphie. . . 000000
St-Louis 010000
Batteries. — Alexander et Dooin; Duke et Snyder.
Arbitres. — Orth et Byron.

LIGUE FEDERALE

A Brooklyn— R. H. E.
Saint-Louis. . . .000010400—5 14 1
Brooklyn. . . . .200000001—3 10 1
Batteries—Kuepper et Hartley ; Maxwell et Land.
Arbitres—Brennan et McCormack.

A Baltimore— R. H. E.
Indianapolis. . .000010030—4 10 1
Baltimore. . . . .000000010—1 7 0
Batteries—Moseley et Rarriden ; Wilhelm et Russell.
Arbitres—Cross et Anderson.

A Buffalo— R. H. E.
Chicago. . . .101000001—3 7 3
Buffalo. . . .11003300x—8 8 3
Batteries—Brennan et Wilson ; Ford et Blair.
Arbitres—Kane et Joekel.

A Pittsburg— R. H. E.
Kansas City. . .210010210—7 10 1
Pittsburg. . . .002200002—6 14 5
Batteries—Harris et Easterly ; Camnitz et Berry.
Arbitres—Mennasu et Bush.

DANS LE COIN

Depuis qu'il y a des enfants et qui crient, tous les parents les ont mis dans le coin. C'est une punition aussi vieille que le monde; c'est aussi une grave imprudence. Les "Munchner Nachrichten" en avertissent les familles: espérons qu'il n'est pas trop tard. La charge des jambes et des pieds est beaucoup plus lourde dans la station que dans la marche où, les membres inférieurs la supportent alternativement. Elle a pour effet, quand elle dure, de fatiguer les os et les tendons débiles; elle rend le genou cagneux, le pied plat. La difformité professionnelle des gindres n'a pas d'autre origine; courbés de longues heures sur le pétrin sans pouvoir bouger de place, ils finissent par avoir les mollets en cerceau; c'est pourquoi en Allemagne les jambes de cette sorte s'appellent "Boeckerbeine". Au bout de quelques minutes, l'enfant que vous mettez dans le coin a des fourmis partout et instinctivement, s'appuie tour à tour d'un seul côté, puis de l'autre; il n'y trouve d'ailleurs qu'un soulagement momentané. Alors, de deux choses l'une: ou vous lui commandez de rester immobile et vous venez d'en voir les inconvénients; ou vous le laissez faire et voici l'autre danger. Dans cette posture asymétrique qui incline le bassin, vertèbres et ligaments se faussent, l'épine dorsale s'incurve et se dévie; le gamin risque la scoliose. Naturellement, dit le journal munichois, tous les gosses qu'on a mis dans le coin ne deviennent pas cagneux, pieds plats ou atteints de scoliose; plusieurs de nous en sont la preuve; mais lorsqu'un enfant n'a point les os solides, c'est comme disent les médecins, une contre indication dont il faut tenir compte Cette découverte scientifique va ravir la jeunesse; elle donnera du souci aux familles. On punit sa progéniture; on s'applaudit d'être sévère pour son bien et on la rend infirme pour le reste de ses jours. La puériculture est un art difficile.

FRANCE-AMERIQUE

"France-Amérique", revue mensuelle du Comité France-Amérique, siège social, 21, rue Cassette, Paris VIe.—Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président ; Général Brugère, Vte de Caix, Heurteau, délégué général du Conseil d'Administration de la Compagnie d'Orléans, François Carnot, vice-présidents; Cte Robert de Vogüé, trésorier; Gabriel-Louis Jaray, auditeur au Conseil d'Etat, directeur.

Le numéro de mai 1914 contient des déclarations de S. Exc. M. Holguin y Caro, ministre de Colombie en France, au sujet du nouveau Traité entre les Etats-Unis et la Colombie relatif à la République de Panama, dont la situation politique et économique est étudiée par M. le Comte M. de Périgny, chargé de mission. — La crise Mexicaine est commentée par M. H. Froidevaux, docteur ès-lettres, Rédacteur en Chef de la Revue. — M. François Lefort examine les Finances publiques du Paraguay. — La participation de la France à l'Exposition de San Francisco et les difficultés douanières font l'objet d'un article de M. J. Décamps. — M. Sauvaire-Jourdan, professeur à l'Université de Bordeaux, consacre une étude au Chili intellectuel et social. — Les relations de l'Université Harvard et de la France, la Presse Nord-Américaine à Paris, les Questions Douanières, Produits, Changes et Frêts d'Amérique la Région de l'Est et le marché américain, les Elections présidentielles en Colombie, etc., font également l'objet d'études détaillées.

Cette livraison contient encore des gravures, des chroniques sur le mouvement économique et politique dans les divers pays d'Amérique, rédigées par les spécialistes les plus compétents, une revue commerciale très remarquée et une revue des périodiques.

Le numéro: prix: 2 fr. 50. — Numéro spécimen gratuit.

Abonnement annuel: France, Alsace-Lorraine et Colonies: 24 francs. Amérique: 25 francs. — Autres pays étrangers: 26 francs.

LE LANGAGE DES MOUCHES

Après le langage des singes, le langage des mouches. Inutile de dire que c'est encore un Américain qui a pris l'initiative de l'étudier. Il s'agit, bien entendu, de mouches américaines qui, d'après le naturaliste Smithson, auraient un langage particulier et ne se contenteraient pas de signes comme les fourmis qui frottent leurs antennes contre le corselet de leurs compagnes pour leur tenir conversation.

Le zélé chercheur a pu, grâce à un appareil microphone très perfectionné, recueillir et noter une série de sons et de groupements de sons se reproduisant toujours dans les mêmes circonstances et devant, logiquement, exprimer les mêmes choses.

Peut-être saurons-nous un jour ce que nous content à l'oreille ces petits personnages ailés pendant les après-midi d'orage!

AMUSEMENTS

THEATRE ARCADE
SAINTE-CATHERINE ET MAISONNEUVE
Semaine Prochaine, Lundi, Mardi et Mercredi
INTRIGUE D'AMOUR
Opérette en 1 acte et
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
IDYLLE PARISIENNE
Opérette en 1 acte par
M. et Mme Harmant
AUSSI 9 ROULEAUX DE VUES ANIMEES DE PREMIERE CLASSE. CHANGEMENT DE PROGRAMME COMPLET DIMANCHE, LUNDI ET JEUDI.
ADMISSION - - - - - 5c et 10c

PARC DOMINION Maintenant Ouvert
LES ATTRACTIONS DE LA SAISON
Le Cirque Hippodrome.
Jardin Zoologique de Whitcom
Nains royaux de Jewell.
La Création.—Le Pont des Rires.
Le Monde des Merveilles de Hamilton.
Zula, la Merveille Mexicaine.
Les Plongeuses.
Fanfare Vander Meerschen — 100 Autres Attractions

Parc Sohmer
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
REPRESENTATIONS A 3 P.M. ET 8 P.M.
Vaudeville, Fanfare Militaire
ADMISSION, 10c

THEATRE STRAND Coin Sainte-Catherine Ouest et Mansfield
LES VUES ANIMEES LES PLUS ARTISTIQUES.
LA MEILLEURE MUSIQUE, LE PLUS GRAND CONCERT.
Matinée tous les jours. Prix : Matinée, 10c., Soirée, 10c. et 20c. Loges 25c

CURIOSITÉS SPORTIVES

LA BOXE EN 1743.

Notre confrère "la Renaissance" vient de publier dans son dernier numéro la traduction d'un intéressant document. C'est le premier code de la boxe anglaise tel qu'il fut édicté en 1743.

Il avait été établi par le champion d'Angleterre Jack Broughton, né en 1714, et champion à l'âge de dix-huit ans en 1732.

On sait qu'à cette époque on combattait à poings nus sur la terre battue. L'enceinte d'alors s'appelait le plateau. Elle n'était pas surélevée et les spectateurs se pressaient autour des cordes. On rapporte même que les gens chargés de la police étaient munis de fouets pour faire évacuer le plateau, lequel était constamment envahi par les assistants avant et après la rencontre.

Voici ces règles anciennes:

REGLES DE BOXE EN 1743.

1. Il sera tracé à la craie au milieu du plateau un carré d'un yard (0 m. 91) de côté; à chaque engagement, après une chute ou après séparation des cordes, chaque soigneur amènera son homme à côté du carré et le placera en face de l'adversaire. Jusqu'à ce qu'ils soient bien engagés sur les lignes du carré, ni l'un ni l'autre n'aura le droit de frapper.

2. Pour éviter toute discussion quant au temps pendant lequel un homme restera à terre après une chute, si son soigneur ne le ramène pas à côté du carré avant que ne soit écoulée une demi-minute, il sera considéré comme vaincu.

3. Pendant le cours de toute finale, il n'y aura absolument personne sur le plateau que les adversaires et leurs soigneurs. La même règle sera observée pour les éliminatoires, avec cette exception que, pendant ces dernières, M. Broughton pourra être sur le plateau pour maintenir le bon ordre et pour aider MM. les spectateurs à gagner leurs places sous réserves toutefois qu'il n'interviendra point dans le combat.

Quiconque essayerait de violer ces règles serait immédiatement expulsé.

Tout le monde devra quitter le plateau aussitôt que les combattants auront mis bas leurs vêtements et avant le commencement de l'engagement.

4. Nul combattant ne sera considéré comme vaincu à moins de ne pas se présenter sur la ligne dans le délai limité ou que son soigneur le déclare vaincu. Nul soigneur n'aura le droit de poser n'importe quelle question à l'adversaire de son homme ni de lui conseiller de renoncer.

5. Dans les éliminatoires le vainqueur recevra les deux tiers de l'enjeu; le partage aura lieu en public sur le plateau même, et cela nonobstant toutes conventions particulières contraires.

6. Pour empêcher les discussions dans les finales, les adversaires devront en arrivant sur le plateau choisir parmi MM. les spectateurs deux arbitres qui auront pouvoir absolu et sans appel de trancher toutes les questions qui pourraient être soulevées au cours du combat. Si les deux arbitres ne peuvent se mettre d'accord, ils en choisiront un troisième qui décidera.

7. Nul n'aura le droit de frapper un adversaire à terre, ni de le saisir par les cheveux, la culotte ou une partie quelconque du corps au-dessous de la ceinture. Tout homme tombé sur les genoux sera considéré comme à terre.

Combien les règles actuelles de l'International Boxing Union ressemblent peu à celles établies il y a plus d'un siècle et demi!

On remarquera que dans cet ancien code les épreuves éliminatoires étaient déjà connues, et aussi qu'il était interdit aux boxeurs de se prendre par les cheveux. C'est sans doute pourquoi tous les pugilistes anglais du dix huitième siècle avaient le crâne rasé.

PETIT DOCUMENT

Nous relevons, dans le numéro de mai de "The Motor", les chiffres suivants:

EXPORTATIONS D'AUTOMOBILES EN 1913

Pour les quatre principaux pays.

France	$44,000,000
Etats-Unis	35 000,000
Allemagne	20,000,000
Grande-Bretagne	18,000 000

La France, où naquit l'automobile, est encore, après quinze ans de concurrence le principal exportateur d'automobiles du monde entier, exportant en 1913 un total de quarante-quatre millions de piastres, c'est-à-dire neuf millions de piastres de plus que les Etats-Unis.

LE CONGRES DES BONNES ROUTES

C'est demain, lundi, que s'ouvrira, à Montréal, sous la présidence de M. U.-H. Dandurand, le pionnier de l'automobilisme en notre ville, le congrès des bonnes routes, qui durera jusqu'au vendredi, 22.

Nul doute que les délégués seront nombreux, qui voudront entendre parler de l'importance économique des bonnes routes, et avoir quelque idée de la manière dont on les construit. La province de Québec — pour des raisons qu'il serait trop long de donner ici — est un peu arriérée sous le rapport des routes. Et pourtant, c'est là un important facteur dans la vie économique d'un pays, pour ne rien dire des agréments qu'y trouvent les promeneurs automobilistes, cyclistes et amateurs de voiture.

Espérons qu'on n'oubliera pas, au congrès des bonnes routes, de parler aussi des bonnes rues!

S. B.

Lui aussi !

—Dites donc, Baptiste, qu'avez-vous fait de mon joli vase en porcelaine de Chine ?

—Je regrette de ne pouvoir renseigner madame... Je suis lié par le secret professionnel.

CARTES D'AFFAIRES

IMMEUBLES

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735 70 rue Saint-Jacques
MONTREAL

Le TUNNEL sous le MONT-ROYAL est complètement percé, vous ne pouvez plus douter par conséquent, que la ligne de chemin de fer du C.N.R. sera ouverte au public sous peu.

SACHEZ DONC EN PROFITER

Si vous attendez à cette époque pour acheter des terrains du

PARC SAINT-PAUL SAINT-EUSTACHE

VOUS PAIEREZ DE

25% A 50%

PLUS CHER.

Ces lots se vendent très rapidement, parce qu'ils sont les plus élevés, et en même temps les plus près de la gare projetée du Lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Mille-Iles. Les lots les plus éloignés de la rivière sont situés vis-à-vis le centre du village de Saint-Eustache.

Le trajet entre la gare de Montréal, et celle de Saint-Eustache sera d'environ 25 minutes, et, sans aucun doute à un prix relativement bas.

Tous les propriétaires ont droit de passage au bord de l'eau.

Pour plus amples détails, s'adresser à

F. PAUL, Courtier

Tél Main 6544. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, MONTREAL

ON DEMANDE DES AGENTS

COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE

Tout locataire peut devenir propriétaire en appliquant le montant de son loyer au paiement d'une propriété. Toute propriété à Montréal se paie par ses propres revenus dans l'espace de douze à quinze ans. Pourquoi enrichir toujours le riche? devenez donc propriétaire. Notre compagnie n'a pour unique but, que de faire de ses membres adhérents, des propriétaires. Les nombreuses inscriptions indiquent que notre proposition est bien comprise.

Demandez la brochure explicative.

LE CRÉDIT MONTRÉAL LTÉE, 1002 Mont - Royal Est.
Tél. St-Louis 5879

Président, Aimé Handfield, M. D.; vice-président, L. A. Saint-Julien, C.R.,; secrétaire-trésorier, Henri Foucreau.

Représentants demandés.

COMMERCE

Téléphone Main 1466 F. A. BOUCHER
Propriétaire

BOUCHER & MERCIER

MARCHANDS-TAILLEURS

292 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL
(Monument National)

J. HUDON & CIE

MARCHANDS-TAILLEURS

519 ONTARIO EST, Près Amherst
Entre Cherrier et Roy

Habits et pardessus dans les étoffes les plus nouvelles, les nouveautés et nuancés les plus chics.
Une VISITE est sollicitée.

I. L. LAFLEUR

LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline

362-366 NOTRE - DAME OUEST
43 a 57 rue Dupré, Montréal

Téléphones : au magasin :
Bell Main 2230. Marchands 543
Au bureau : Bell Main 4161
Résidence—Bell : Mount 3310 Ring 3
Notre-Dame-de-Grâces

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du treize mars 1914, constituant en corporation MM. Richard John Williams, plombier, de Saint-Lambert; Griffith L. Williams, commis, Montréal; Wayland Williams, comptable, Saint-Lambert; Alexander Ramsay, commis, et George E. Newill, ingénieur, de Montréal, dans les buts suivants: —

Eexercer en général le commerce de plombiers, poseurs d'appareils à vapeur, d'ingénieurs pour l'installation d'appareils de chauffage, sanitaires, mécaniciens et électriciens et entrepreneurs généraux ;

Exercer l'industrie de marchands, manufacturiers et commerçants de toutes sortes de métaux et de tous matériaux et fournitures manufacturés avec des métaux ou s'y rapportant;

Acquérir, posséder, détenir et aliéner des actions, obligations ou autres garanties dans toute corporation exerçant un commerce semblable à celui pour lequel cette compagnie demande l'incorporation;

Acquérir en tout ou en partie, la clientèle, les droits, la propriété et les biens de tout individu, société, association ou corporation et les payer, en tout ou en partie, en argent ou obligations, ou répartir et émettre, en paiement ou en partie de paiement d'iceux, du stock entièrement acquitté non sujet à appel de la compagnie, qu'il soit souscrit ou non;

Faire des conventions pour le partage des profits, l'union des intérêts, la co-opération, la fusion ou autres concessions réciproques, et aider, pour la garantie des contrats, endossement ou autrement toute personne, société, ou corporation exerçant, ou se proposant d'exercer un commerce semblable à celui de cette compagnie;

Et exercer en général tout commerce propre à l'accomplissement des objets pour lesquels cette compagnie est constituée en corporation, sous le nom de “R. J. Williams & Brothers, Limited” avec un capital actions de vingt mille dollars ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent dollars ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Saint-Lambert, dans le district de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce treizième jour de mars, 1914.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

1403

EMPLOYES

Devenez capitalistes !

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le “PRET IMMOBILIER, Limitée”, et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré : l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES.—Le “PRET IMMOBILIER, Limitée”, n'a pas encore d agents dans tous les districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

“LE PRET IMMOBILIER LIMITEE”
CHAMBRE 30, EDIFICE DANDURAND,
Coin St Denis et Ste Catherine.
Tél. Bell Est 5779.

BUREAUX A LOUER

Très jolis bureaux, très adaptés pour avocats, notaires, industriels, agents d'immeubles, etc., aussi salles pour euchres, assemblées, etc. S'adresser au plus populaire marchand de chaussures de la partie Est.

ZOEL LAVOIE
879 RUE ONTARIO EST
Tél. Est 4586.

PETITES ANNONCES

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles,sans intérêts, entrevue personnelle seulement, Léon Racicot, 17 Côte Place d'Armes.

PERPIGNAN

Perpignan, censeur sous le gouvernement de Louis-Philippe, rencontra au foyer du Théâtre-Français l'auteur d'un ennuyeux *Artaxercès*, nommé Debrieu.

—Bonsoir, confrère, dit Perpignan.

—Bonsoir, imbécile, répond Debrieu.

—C'est bien ainsi que je l'entends, réplique Perpignan.

LE ROLE EDUCATEUR DU JEU

Rien n'est plus beau que le spectacle d'une mère penchée sur le berceau de son enfant.

Jean Noël, qui avait fait le tour du monde et vu des choses étonnantes, le contait un soir à sa femme:

“. . . . de Singapour à Nantes
Mes yeux n'ont rien vu de si beau
Que ton enfant lorsque tu chantes
Pour l'endormir dans son berceau!”

* * *

Il vous appartiendrait plus qu'à moi mesdames, d'aborder un tel sujet, vous auriez pour dire ces choses plus d'expressions, et c'est pourquoi peut-être vous abstiendrez-vous d'en rien dire, parce que ce sont de telles sublimes choses quand on les a bien senties que la parole doit se refuser à les dire. Aussi ne me proposerai-je pas de lever un rideau qui cache un mystère dans lequel j'ai été enveloppé comme vous, mais avec lequel l'expérience et la vocation ne m'ont pas mis en contact autant que vous.

Vous seules, pendant que les autres vont à leurs affaires ou courent à leurs plaisirs, vous vous êtes enfermées dans la chambre de l'enfant pour broder avec les anges les rêves du Paradis. Et quand il sera grand l'enfant lui-même ne se rappellera pas les tendres épanchements des premières heures.

A mesure que nous avons grandi nous avons vu pourtant comment une mère endormait le petit frère ou la petite soeur et c'était si attendrissant que nous en étions presque jaloux, et si nous avons déjà “fait le petit”, c'était pour revivre avec plus de connaissance ces heures délicieuses qui se sont enfuies sans nous donner le temps d'en jouir.

* * *

Bébé dort et sa mère veille...

Elle veille tant qu'elle n'est pas sûre qu'il ne s'éveillera pas.

Il s'éveillera quand même la nuit; elle sera aussitôt près de lui.

Même quand elle dort elle ne le quitte pas. Avant qu'il ait crié elle l'a entendu.

* * *

Bébé dort.

Et quand il a dormi profondément jusqu'au matin sa mère inquiète épie son réveil; elle écarte avec soin les rideaux ou les dentelles où les plis de son oreiller qui cachent son visage si beau et elle le contemple.

Ses yeux sont clos, sa respiration est calme. Sa poitrine en respirant soulève doucement comme des parfums de vie fraîche et de santé neuve.

Elle n'eut pas lontgemps à attendre.

On dirait que la présence de sa mère qui a suffi pour l'endormir pouvait seule le réveiller.

Il ouvre les yeux, les referme, car le jour l'éblouit, les ouvre encore et cherche...

Que cherche-t-il?

Ah! demandez plutôt au poète pourquoi “l'oeillet rouge”, pourquoi le lotus “se recueille,” pourquoi le frais “myosotis se souvient”, et comment les roses avec leurs lèvres demi-closes s'inclinent amoureusement vers le soleil? Son soleil à lui c'est sa mère, et quand il l'aperçoit, comme les petits oiseaux qui veulent la becquée, il ouvre ses petits bras pour qu'elle le prenne, pour qu'elle le réchauffe, et pour qu'elle le nourrisse.

Mais la mère qui berce son enfant et qui l'endort en fredonnant des chansons est triste tout à coup et dans les mots qu'elle prononce en chantant se mêlent de vagues appréhensions.

Elle songe à l'avenir !

Cet enfant aura la force un jour de marcher tout seul et il s'échappera de ses bras.

La Bretonne chante et dit :

“Si la douleur m'agite
Lorsque tu fais dodo,
C'est qu'un jour on se quitte,
Tu seras matelot.
Sur la vague maudite,
Bien loin tu t'en iras,
Ne grandis pas trop vite,
Fais dodo, mon petit gas.”

L'enfant grandit.

Et son babil charme sa mère et son rire la ravit. O! qu'elle aime à le voir rire; et comme elle sait inventer les gestes et les petites provocations qui le transportent de joie.

Il agite alors ses petites mains, jette sa tête en arrière et rit, rit tant qu'il peut. Ce rire de l'enfant est le premier rayon de l'intelligence et rien n'est plus gai que ce rire : C'est une bouffée suave de printemps qui envahit la maison.

* * *

L'enfant grandit.

Il se traîne à terre. Il essaie de se tenir debout. Il tombe, se relève, il marche. Le cercle où il se meut s'élargit. Il a de petits amis avec lesquels il s'amuse. Sa jaserie continue est comme un ramage d'oiseaux.

M. René Bazin, dans ses “Récits de la plaine”, parle d'une tête admirable qu'il a vue au musée d'Arles, posée sur un socle affreux ; c'est une tête d'enfant et elle pleure tout entière. L'enfant qui pleure ainsi évoque en lui la pensée de la mort: “Il n'y a qu'elle qui puisse donner à une petite tête jeune une tristesse si calme et si définitive.” Cette tristesse-là, vous l'avez peut-être éprouvée, et vous avez cruellement senti que la joie sortait de chez vous pour suivre l'enfant qu'on portait en terre. Il n'y a que la mort pour faire pleurer “entièrement” un visage d'enfant.

L'enfant qui vit est gai. Victor Hugo nous montre les fronts les plus soucieux qui se dérident rien qu'à le voir paraître.

L'enfant est gai surtout quand arrive cet instant solennel et touchant si longtemps attendu qui remplit d'émotion tous les témoins et qui est un événement dans la famille. La parole des parents s'est penchée incessamment sur le petit être, elle l'a environné de ses caresses et jusqu'ici elle est restée sans réponse. Or, voici que tout à coup les petits yeux s'illuminent de clartés nouvelles, les petites lèvres s'agitent, l'enfant pousse un cri, puis un autre, et ce n'est plus un cri, c'est une parole qui répond à toutes les paroles qu'il a entendues

L'enfant est gai: Il dit “papa”, “maman”, il sait comment exprimer les choses dont il se sert. Il connait peu à peu les noms de tous les objets qui l'entourent. Il parle enfin; il a des expressions à lui pour dire ce qu'il voit. Les enfants sont peintres et leur langage est vrai, il ressemble à celui des Saints Livres:

“La neige s'envole comme des oiseaux.” Eccl. 43-15.

“Dieu répand la neige comme des oiseaux qui se posent à terre et elle tombe comme des sauterelles qui descendent.” Eccl. 43-19.

Les enfants disent: “La neige, maman, c'est comme des petites mouches blanches.”

L'enfant est observateur et dit tout naïvement ce qu'il pense, à notre confusion parfois. Cette dame qui se fardait devait rougir sous son masque quand l'enfant montrant du doigt la visiteuse à sa mère, dit : “Regarde donc, maman, madame a de la chaux dans le visage.” Il dit les choses telles qu'il les voit. Il a peur des “quêteux”, son premier mouvement est de fuir en les voyant; ce sont les haillons et la mauvaise mine du mendiant qui l'effraient et vous le faites trembler rien qu'à dire que le “quêteux” va venir. Le “quêteux” pour lui c'est le Croquemitaine, c'est le Bonhomme Sept Heures, c'est le grand Lustukru qui passe et qui repasse emportant dans sa besace tous les petits gas qui ne dorment pas.

A cinq ans, l'enfant a plus connaissance de l'affection qu'on lui porte et du bien qu'on lui fait. Il se souvient. Il a parfois à cet âge de la peine en voyant qu'il grandit. Toutes les mères ont remarqué qu'entre cinq et huit ans l'enfant provoque des tendresses par des petites poses qui sont déjà d'un autre âge. Il essaye d'inspirer de la pitié par des petites moues parfois charmantes. C'est alors que les mères disent: “Il fait le petit”.

Il s'attendrit facilement ; il cache ses yeux dans ses mains et fait semblant de pleurer quand sa mère est triste ou qu'elle le gronde. C'est le punir grandement que de le priver d'une caresse, que de ne pas lui donner le baiser du soir. Mais il prodigue lui-même ses marques d'affection. Il dit : Petite mère, ne pleure pas. Et il la baise doucement au front. Il remarque ce qui fait plaisir. Il a des délicatesses et des prévenances. O qu'elle est reposante pour le père la bienvenue que ses enfants lui font quand il revient de son travail, fatigué ! Ils lui tendent les bras et trépignent jusqu'à ce qu'il les ait embrassés tous. Ils se pressent au devant de lui ; eux aussi ils veulent la “becquée” : Moi !... puis moi !... Et ils sautent tant que leur tour n'est pas venu.

“L'enfant à cet âge, remarque M. Bazin, a le don de s'élever sans effort et d'aller plus haut que nous. Entre deux échappées de rire on l'entend dire des choses profondes. On se demande : “Où a-t-il appris cela ?” Quand nous voulons monter vers l'au-delà, vers le divin, nous montons péniblement, hélas ! avec nos chaînes comme des ballons captifs ; eux s'élèvent comme les oiseaux sur leurs ailes. Nous nous égarons dans les brumes qu'ils dépassent en se jouant, et nous revirons, troublés de fatigues par ces hauteurs où nous ne sommes pas les maîtres ; tandis qu'eux, les petits, descendent avec une chanson si jolie et si aisée que nous avons, en l'écoutant, une surprise, un regret.”

O qu'ils sont heureux les petits enfants ! et comme l'autorité qui les commande est bien faite pour leur faire comprendre la bonté de Dieu! et comme ils voient loin avec leurs yeux qui sont purs !

Vous les mettez à genoux et ils admettent sans difficulté ce que vous leur dites des mystères les plus profonds et ils répètent après vous en joignant les mains dans les vôtres : “Mon Dieu, je vous donne mon coeur.”

O qu'ils sont heureux les petits enfants qui jouent à la bataille et qui n'ont à combattre que des armées inoffensives derrière des barricades de chaises, qui commandent à des soldats de plomb qui leur obéissent toujours, qui bâtissent des petits châteaux qu'ils défont et refont comme ils veulent !

O qu'ils sont heureux les petits enfants !

Si un danger les menace, ils vont se jeter en tremblant dans les bras de leur mère et là ils n'ont plus peur de rien. S'ils ont de la peine ils reçoivent des baisers et des caresses. Ils se sentent aimés éperdument et cela leur suffit.

O qu'ils sont heureux !

Tellement heureux que leur joie se communique et l'on oublie qu'ils grandissent.

* * *

Voici en effet que vous le préparez pour l'école. Voici que la maison va se vider et qu'on est inquiet pour de bon.

—Comment fera-t-il avec les autres ?

—Il est si délicat.

—Il y en aura de plus grands que lui. Ils lui feront mal peut-être !

Le premier jour de la classe est arrivé.

L'enfant embrasse sa mère et s'en va pour la première fois tout seul.

Il prend le large de la vie.

Il a le coeur gros.

Il se retourne souvent pour voir la main tendue.

Sa mère le suit des yeux, et quand il a disparu au détour du chemin elle rentre et sanglote : Pauvre petit !

Le temps passe.

L'enfant a maintenant connu le travail et la peine.

Il a des petits soucis, des tracas, des ennuis : l'oeil du maître, la lutte pour les points et pour les places, les devoirs, les leçons, les retenues..

Il change.

Un génie de la Renaissance proposait dans Pantagruel et Gargantua comme système d'éducation la seule observation et l'application pratique. Comme nous sommes loin de là. L'enfant n'observe plus, il récite. Il apprend par coeur des choses qu'il n'a jamais vues. Il pénètre dans un monde qui n'est plus le sien. Il devient plus instruit, il est moins personnel. Il a changé de milieu, il n'est plus le même.

Il est déjà loin le temps où sa mère le berçait. Il a hâte maintenant de grandir encore. Il croit qu'au sortir de l'école ou du collège sa condition sera meilleure.

Il commence à avoir des désirs.

Il n'a plus le bonheur de son enfance.

La pauvre bretonne le verra s'en aller sur la vague. François Coppe nous la représente essayant de le détourner de ces flots “ dont le bruit l'épouvante ”, mais aussitôt sa classe finie, il court sur les roches. Il aime le vent du large qui souffle dans ses cheveux et bientôt il sera parti.

Louis Veuillot dans la préface de son livre “ Rome et Lorette ”, raconte comment il se cachait le soir derrière une chaise pour écouter son pauvre père et sa pauvre mère parler de son avenir et rien n'est plus touchant que de l'entendre dire comment ses parents étaient soucieux et embarrassés : Ils repassaient l'un après l'autre tous les métiers et dans tous ils trouvaient des revers trop durs pour y lancer leur petit Louis. Mais comme il fallait se risquer ils finirent par choisir le métier qui leur parut le plus avantageux et Louis devint typographe. C'est là qu'il fit l'apprentissage du journalisme.

N'est-ce pas un peu l'histoire de toutes les familles où les enfants grandissent ?

Chez les pauvres surtout.

Ah! pauvre mère vous êtes triste de voir votre enfant revenir le soir après une journée de travail, sale, exténué, meurtri. Le dur labeur a marqué son visage de ses empreintes douloureuses. La peine a mordu cette fleur qui se fane et qui s'effeuille. Dans tous ces traits autrefois rayonnants il y a de l'ombre et du nuage. Vous auriez voulu pour lui une besogne moins dure, Dieu en a disposé autrement.

Les années s'écoulent.

Cet enfant que vous aimez plus que vous-même en aimera un autre plus que vous. Il vous quittera pour suivre le choix de son coeur.

“On a beau se dire: nous ne les élevons pas pour nous, permettez-moi de vous citer encore cette page que M. Bazin a écrite dans la “Revue française” (15 nov. 1909). “On a beau se répéter nous ne les élevons pas pour nous, dès qu'ils commencent à ne plus être entièrement à nous, soit que .. collège les éloigne, soit qu'un mot nous révèle leur projet d'avenir où nous ne sommes déjà plus, le coup pénètre, il nous atteint en pleine illusion vivace.”

“Une mère, de ces heureuses qui n'ont souffert que ces souffrances nécessaires, me disait que les enfants ne nous appartiennent guère. Ils viennent souvent sans qu'on les demande, ils s'en vont sans que nous y puissions rien, et si promptement!

“Vous le verrez un jour, les enfants ne sont à nous que lorsqu'ils ne savent pas marcher...

“Cette aimable femme avait raison, poursuit M. Bazin, malgré la pointe d'exagération qui est dans son humeur. Cependant il y a un correctif et nous aimons nos parents au moins une seconde fois, pleinement, d'une tendresse d'instinct et de raison qui n'a plus de défaillance. C'est quand nous savons par expérience à notre tour le long et merveilleux amour dont toute enfance est enveloppée, les inquiétudes, le travail, les espérances des parents, plus grands que n'ont été nos rêves... et surtout, oh! surtout quand nous revoyons à travers tant de jours d'intervalle, les mêmes attentions maternelles, l'inépuisable indulgence du regard, les petits cadeaux de dix sous qui font pleurer, le sourire du matin et les baisers du soir pour lesquels, il nous semble, n'est-ce pas? que nous n'avons pas dit merci.”

Josaphat VERNER.
(*A Suivre*)

L'ESPRIT DE RIPOSTE

Les Français ont beaucoup d'esprit, chacun le sait. M. Lorédan Larchey publie un recueil des “Riposteurs”, où il note des répliques, ripostes, bons mots, réparties vives traits piquants, qui témoignent de la pointe française si joliment lancée à propos.

Il remonte loin dans l'Histoire puisqu'il commence à Henri IV.

—Vous n'avez point l'haleine douce, disait Ninon de Lenclos au marquis de Vassi.

—Oh! je ne m'en tourmente point!

—Je le vois bien... Vous laissez ce soin à vos amis.

Louis XV se plaisait à faire enrager Mme de Puisseaux en lui répétant, sur le tard:

—Ah! madame, que vous étiez jolie à mon sacre!

Et elle répliqua simplement:

—Et vous, sire, vous étiez beau comme l'Espérance.

Voltaire et Piron faisaient assaut de virtuosité.

La première fois que Piron rencontra Voltaire chez une grande dame, celui-ci reçut du haut de sa grandeur le jeune poète bourguignon, se moucha, cracha et toussa sans lui adresser la parole; puis il se mit à grignoter un croûton de pain sorti de sa poche. Alors, Piron sortit un flacon de la sienne et but au goulot.

—Que signifie cette plaisanterie? dit Voltaire vexé. Savez-vous que je sors de maladie avec le besoin de manger continuellement?

—Et moi, monsieur, je suis sorti de Bourgogne avec le continuel besoin de boire!

Louis XVIII avait souvent de bons mots en manière de réplique.

Quand on rendit le Panthéon au culte, on voulait expulser les restes de Voltaire.

—Laissez, dit le roi. Il sera bien assez puni d'entendre la messe tous les matins.

Lors de la rentrée du roi aux Tuileries, on s'excusait de n'avoir pas encore remplacé les tapis semés d'aigles.

—Mais, au contraire, dit-il, j'ai plaisir à marcher dessus.

Et Alexandre Dumas avait la repartie décisive.

Au foyer du Théâtre historique, une artiste fille galante lui annonce qu'elle a fait la connaissance d'un monsieur qui veut acheter le château de Monte-Cristo.

—Votre ami est donc bien riche?

—Très riche, monsieur Dumas, jeune et beau, bon garçon; un ange: il ne lui manque que les ailes...

—Je les vois d'ici, mon enfant..., les ailes de pigeon!

En 1854, écoutant son “Romulus” dans la loge de la direction du Théâtre-Français, il riait de son bon grand rire. Un voisin s'impatiente:

—Eh! pardieu! fit Dumas, ne voyez-vous pas que je ris pour vous?

Il avait l'habitude de donner une pièce de deux francs à certain pauvre de son quartier. Un jour, il ne trouve sur lui que deux sous et les tend au mendiant:

—Oh! monsieur Dumas!

—Que voulez-vous, mon ami! Vous les donnerez... à un pauvre!

Sedaine, Rivarol, Champfort excellent aux “traits et saillies”, et M. Lorédan Larchey les cite abondamment.

—N'avoir rien fait, disait Rivarol d'un critique, est un terrible avantage. Cependant, il ne faut pas en abuser.

Roqueplan excellait dans la mystification à froid. Directeur des Variétés, il écoutait Boulé qui lisait un vaudeville. Rêveur, il murmura:

—Il y a là une idée! C'est amusant, une pièce où tous les personnages bégayent.

—Pardon, dit l'auteur, c'est moi qui bégaye.

—Oh! alors, je n'en veux plus!

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS ET DENTISTES

Tél. Est 6754
Docteur A. DESJARDINS
Ancien moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris
Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
523 Rue ST-DENIS
(En face du Carré Saint-Louis)

Dr M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)

Maladies de yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Tél. Est 4550.

Maladies des voies urinaires et de la peau.

Dr NORMAN MASSE
Consultations : 1.30 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336 BLVD. ST-LAURENT
PRES RACHEL
TEL. ST-LOUIS 1628

Docteur R. TESSIER
Consultations de 1 à 4 et de 7 à 9 hrs p. m.
Bureau-Résidence :
845 rue Delorimier, près Rachel.
Spécialités : Maladies de la Peau et Voies Urinaires. *Traitement spécial anti-alcoolique* aux bureaux et à domicile. *Tél. ST. LOUIS 5873*

NATIONAL STOCK FOOD COMPANY, LTD.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, de 1906, connu sous le nom de “Loi des compagnies”, il a été donné sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, en date du 16 avril 1914, des lettres patentes, constituant en corporation Raoul Alfred Leduc, courtier en assurance, Wilfrid Monette, médecin, et Napoléon Rochon, comptable, de la Cité de Montréal, dans la province de Québec; Sylvio Lafortune, du village de Pointe Gatineau, dans la dite province de Québec, médecin; et Avila Isidore Telmosse, de la Cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, médecin vétérinaire, pour les fins suivantes, savoir :—(a) Acheter, vendre et échanger, toutes sortes de marchandises, produits, et faire le commerce de marchands généraux, manufacturer des provisions, produits alimentaires et autres aliments, remèdes, drogues, produits chimiques et agricoles et acquérir, détenir, acheter, vendre, aliéner des propriétés immobilières et personnelles et garanties de tous genres; (b) Conduire tout autre commerce (manufacturier ou autre) qui peut sembler à la compagnie pouvoir être conduit convenablement avec son commerce ou jugé propre à augmenter directement ou indirectement la valeur ou rendre profitable n'importe quelle propriété ou droits de la compagnie; (c) Acquérir ou entreprendre tout ou partie quelconque du commerce, de la propriété et des obligations de toute personne ou compagnie faisant tout commerce que la compagnie est autorisée à faire ou la possession de propriété appropriée aux fins de la compagnies; (d) Demander, acheter ou autrement acquérir tous brevets, licences, concessions et permis semblables, conférant tout droit exclusif, non-exclusif ou limité, ou tout secret ou autre information se rapportant à toute invention utile au but de la compagnie, ou dont l'acquisition peut directement ou indirectement bénéficier à la compagnie, et se servir, exercer, accorder ou donner des permis en rapport, ou se servir autrement des privilèges, droits et informations ainsi acquis; (e) Entrer en société ou toute autre entente pour le partage des profits, union d'intérêts, co-opération, concession réciproque ou autrement, avec toute personne ou compagnie, faisant ou engagée, ou sur le point de faire ou de s'engager dans tout commerce ou transaction que la compagnie est autorisée à entreprendre, ou dans lesquels elle est autorisée à s'engager, ou tout commerce ou transaction susceptible d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie; et prêter de l'argent, garantir les contrats, ou autrement aider toute telle personne ou compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et garanties de toutes telles compagnies et les vendre, détenir, réémettre avec ou sans garantie, ou en en disposer autrement; (f) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de la compagnie, ou faisant tout commerce susceptible d'être conduit de façon à profiter directement ou indirectement à la compagnie; (g) Promouvoir toute compagnie ou toutes compagnies dans le but d'acquérir toutes ou telles propriétés et dettes de la compagnie, ou pour tout autre objet susceptible de profiter directement ou indirectement à la compagnie; (h) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir toute propriété personnelle et tous droits ou privilèges que la compagnie peut croire nécessaires aux fins de son commerce et en particulier toute installation de machines, ou fonds de commerce; (i) Prêter de l'argent aux clients ou autres personnes faisant affaires avec la compagnie et garantir l'exécution de tous contrats par telles personnes; (j) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets promissoires, billets d'échange, connaissements, mandats, et autres billets négociables et transférables; (k) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, prendre à son compte, ou en disposer autrement, toute la propriété et tous les droits de la compagnie ou n'importe quelle partie d'iceux; (l) Faire toutes ces choses comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéi-commis ou autrement, seuls ou conjointement avec d'autres; (m) Faire toutes actions pouvant conduire directement ou indirectement à la réalisation du but de la compagnie. La compagnie devant faire affaires par toute la Puissance du Canada et ailleurs, sous le nom de “The National Stock Food Company, Limited”, avec un capital-actions de cent mille piastres, divisé en 1,000 actions de cent piastres chacune, et la principale place d'affaire de la dite compagnie devant être dans la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 16me jour d'avril 1914.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

42-2

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
165 Rue St-Denis 4 Portes de l'Université
Tél. Bell Est 3549

DENTISTES

J. G. A. GENDREAU
CONRAD GENDREAU
sont maintenant installés au
No 535 RUE SAINT-DENIS
(Vis-à-vis le carré St-Louis)
TEL. EST 2916.

Dr H. Lanthier
DENTISTE
835 St-Denis Angle Duluth
Tél. Est 1331

Tel. Bell, Est 5223
Dr P. A. FORTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
182 rue SAINT-DENIS,
En face de l'Université Laval.
HEURES : 9 A 5

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN,
(Incorporée)
162 Rue Saint-Denis,
MONTREAL.

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell Est 3616 389 RUE ST-DENIS
De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

AVOCAT

A.O. RONDEAU
AVOCAT
25 rue ST-JACQUES, Main 3504
Bureau du soir : 1295, rue St-Denis

NOTAIRES

Léandre Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires pour la Province de Québec.
Adrien Bélanger, L. L. L.
Bélanger & Bélanger,
NOTAIRES & COMPTABLES
No 30, RUE ST-JACQUES.
Edifice “Trust & Loan”
Argent à Prêter. MONTREAL.
Tel. Bell Main 1859

T. B. M, 2785 368 de L'EPEE, Outremon
St-Louis 3585
Lucien Giroux
NOTAIRE
Argent à Prêter—Règlement de Successio
EDIFICE ST-CHARLES, 43 rue ST-GABRIEL
MONTREAL

A. E. Grandbois, L. L. B.
NOTAIRE
62 rue ST-JACQUES, MONTRÉAL
TEL. BELL MAIN 7675
Résidence : 1504 rue St-Denis. Tél. St-Louis 4735

ARCHITECTES

Audet & Charbonneau
ARCHITECTES
Edifices Religieux et Civils
364 Dorchester Ouest
Tél. Up Town 6134
MONTREAL et SHERBROOKE, P.Q.

Ce journal est imprimé au No. 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité Limitée). J. N. Chevrier, gérant-général.

AURONS-NOUS DES ELECTIONS PROVINCIALES ?

Pourquoi les amis de M. Gouin trouvent urgent d'appeler au peuple

SERIEZ-VOUS SURPRIS SI M. GOUIN EN APPELAIT AU PEUPLE CET ETE ?

La législature actuelle ne date que de deux ans cette semaine, mais en politique tout arrive.

Du moins l'on parle beaucoup d'élections générales en petits comités des amis du premier ministre, qui se font de plus en plus rares.

Ça sent mauvais, dit-on.

Voici 17 ans que le parti est au pouvoir à Québec et le régime abuse de l'apparente indifférence populaire. Le succès de Trois-Rivières a coûté les yeux de la tête. L'élection de Bonaventure ne signifie rien; Bonaventure est un comté pratiquement abandonné des bleus. L'élection de Châteauguay signifie tout au plus la popularité personnelle de Mercier, et encore il n'est pas certain que nous eussions gagné si l'intérêt actuel des partis avait décidé une lutte. Les scandales de la dernière session ne sont pas oubliés. On a beau dire, la législature est loin d'être nette et il y a peu de gens qui croient que Mousseau a gardé tout l'argent pour lui. Si l'opposition reprenait l'affaire à la prochaine session ! La politique des bons chemins est bonne en principe, mais son application? On entend bien des murmures et des critiques. La refonte du code municipal est plus grosse de conséquences qu'on le pense généralement. Elle comporte le changement radical de l'entretien des chemins. C'est pour cela qu'elle n'aboutit pas. On a peur de la campagne. Et, pourtant, il faudra prendre une décision à la prochaine session. Si l'on recule, les fournisseurs d'argent hésiteront à prêter et si l'on met l'entretien des chemins à la charge du public, à la veille des élections, ce sera peut-être un désastre au point de vue électoral. Enfin, la zizanie latente depuis des années au sein du parti ministériel menace d'éclater sérieusement au grand jour.

Le plus sûr est d'obtenir un nouveau bail de cinq ans, qui nous mènerait à 1919. On ne sait pas ce qui peut arriver d'ici à un an.

ADHEMAR.

EN MARGE DU FEMINISME

La femme ne doit pas ambitionner de jouer le role de son mari, mais le sien propre.--- Et celui qui se prépare pour elle sera grand.

Quelques esprits, à ma propre connaissance, ont paru se scandaliser du fait que la plupart des femmes qui avaient droit de vote ont pris un intérêt, plus appréciable peut-être que les années précédentes, aux récentes élections municipales qui feront époque dans les annales de notre ville. C'est un insensible acheminement, a-t-on répété en certains milieux, vers le féminisme militant. Si nous n'y prenons garde, gare à nous pour l'avenir. Les pays où cette évolution, plutot cette révolution sociale s'est manifestée au grand jour sans qu'on n'y oppose les principes premiers (?) et les droits (?) de l'homme, ont déjà à le regretter désespérément.

Voulant néanmoins respecter toutes les opinions sages et sensées qui ont cours sur la question, me permettra-t-on de formuler ici la mienne en peu de mots ? J'ose estimer à l'avance, d'ailleurs, que je rencontrerai l'assentiment général de mes bons lecteurs.

Il m'est avis que si les grands problèmes en jeu, et qui ont été débattus durant la tourmente électorale dernière, ont pu piquer l'intelligente curiosité de nos femmes montréalaises, l'événement démontre le sérieux de leur mentalité, que l'on se plait impunément à méconnaitre. La chose publique ne les laisse pas indifférentes ; j'y applaudis des deux mains. Non que je veuille insinuer avoir des sympathies secrètes pour le féminisme, j'en suis un farouche adversaire. Car, si nous voulons émanciper, suivant moi, nos charmantes Canadiennes, faisons d'elles des suffragettes : telles leurs soeurs infortunées d'Angleterre. Le rôle d'épouse, de mère et d'éducatrice est trop noble, trop sublime pour qu'elles s'y soustraient afin d'en embrasser un autre, quel qu'il soit.

De grâce, lecteurs, gardons-nous même de chercher à trop les entraîner dans l'arène politique ; elles n'ont guère les aptitudes voulues, plutôt... elles sont trop honnêtes, possédant une nature si délicate et si différente de la nôtre !

Mais de là à nier l'intérêt que les femmes peuvent et doivent porter aux questions d'ordre purement social, afin d'aider ainsi à l'épuration de nos moeurs publiques qui laissent de plus en plus à désirer, il y a marge à discussion et matière à divergences d'opinion,, et ce n'est pas moi qui le leur en contesterai le droit. Au contraire...

La femme est solidaire de l'homme : elle a donc sa part d'influence sociale à exercer dans le monde. Tout ce qui touche de près comme de loin le mari, doit réveiller sa bienveillante sollicitude. Il suffit qu'elle demeure dans son élément, c'est-à-dire qu'elle ne prenne pas de part trop active en ce qui nous concerne, nous autres hommes, plus spécialement. Telle est la principale, je dirai l'unique condition de son bonheur. Or, nous n'avons heureusement, sous ce rapport, rien à craindre en Canada ; car, ainsi que le faisait si justement remarquer un jour M. Edouard Montpetit, dans une conférence sur le Féminisme à la jeunesse étudiante de Laval : " La Canadienne est peut-être celle qui comprend le mieux le vrai féminisme, qui du moins le met le mieux en pratique en donnant à son pays... de nombreux sujets sains de corps et d'esprit. "

L'homme doit surtout organiser la vie, et la femme, sa compagne de par la nature, l'embellir; elle en est la poésie, alors qu'il en est la triste réalité. Voilà un fait social existant, et ce serait témérité, folie même, que de chercher à le méconnaître par snobisme, ou encore poussé par je ne sais quel orgueil, né de cerveaux plus ou moins malades.

Et ce qui précède une fois admis, je ne craindrai pas d'affirmer que les civilisations futures auront un besoin impérieux du précieux concours des femmes pour se maintenir: en ce sens que celles-ci devront se mêler dans une légitime mesure à toutes les questions sociales, les étudier, les comprendre, afin de départir la part d'honnêteté et de justice d'avec ce qu'il pourra y avoir de vexatoire ou d'erroné dans les théories et les idées des temps à venir . A l'appui de ces avancés qui peuvent, de prime abord, paraitre très audacieux, sinon ridicules, aux yeux de quelques-uns, je demande la liberté de citer un peu au long, en terminant, l'opinion qu'a émise de façon très claire l'un des plus clairvoyants philosophes de ce siècle, M. Etienne Lamy, de l'Académie Française.

"...Les femmes ont cette originalité d'être attirées vers le savoir pour lui-même et sans aucun intérêt de gain", a écrit M. Lamy dans son délicieux livre, *La Femme de Demain*". "Par cela seul, elles échappent à la nécessité qui impose son joug aux hommes. Elles ne sont pas condamnées à cette étude au microscope où elles gagneraient une familiarité superflue pour elles avec tous les détails d'une science, et qui les laisserait ignorantes de tout le reste. Elles veulent "des clartés de tout" ; elles prétendent acquérir des notions sur l'ensemble du savoir. Elles se groupent au centre des connaissances humaines, tandis que les hommes se dispersent à l'extrémité. Tandis qu'ils poussent toujours plus loin l'analyse, elles cherchent la synthèse. Tandis qu'ils deviendront plus techniques, elles deviendront plus intellectuelles. Elles se trouvent mieux placées pour voir les rapports qui unissent les diverses sciences et qui les subordonnent à la source commune et unique de vérité dont toutes descendent. Et nous semblons marcher vers un temps où les femmes deviendront LES CONSERVATRICES DES IDEES GENERALES."

Donc, que tous ceux qui redoutent que la femme ne fausse son jugement par l'accroissement de ses connaissances, ou ne crée la perturbation dans les sociétés où elle tente de s'imposer à l'attention générale par son action indirecte, son influence morale et ses initiatives privées, se rassurent. Il y va sûrement de notre bonheur à tous et de l'équilibre harmonique des peuples.

Jules NOELLAND.

FOUCAULT ET BOURRET

PROTEGES PAR "LA PATRIE".

La police, avertie que Bourret et Foucault s'étaient retirés chez la grand'mère de ce dernier, s'y rendit. Les bandits avaient disparu. Dans l'espoir qu'ils reviendraient, la police a établi une souricière. Mais rassurez-vous, Foucault et Bourret ne s'y laisseront pas prendre, grâce à la *Patrie* qui les avertissait, mardi soir, que "le chef a donné instruction aux détectives Lamont, Forget, Tierney, Crowthers et Foucault de faire bonne garde autour de la maison de la rue Dufresne."

R. A. FOREST
Agent
487 RIVARD
Grand Cidre Mousseux
TELEPHONE ST-LOUIS 1182

SANS BONHEUR PAR SA FAUTE

(NOUVELLE)

A mon confrère E. S...

I

Deux livres et un cahier de notes sous le bras, l'étudiant sort de l'Université, songeur: les examens finals approchent.

—Qu'aurai-je répondu, se demande-t-il, en regagnant sa chambre, aux questions qui nous ont été posées ce matin au cours?

Une automobile passe, faisant tourbillonner derrière elle la poussière et les petits cailloux.

Un regard distrait sur ses occupants; puis l'étudiant joue au professeur et à l'élève...

Pendant qu'il s'absorbe dans une théorie légale, dont il a grand'peine à se sentir maître, malicieusement, la brise printanière, le soleil et les oiseaux semblent tout faire pour manifester la jalousie qu'ils ont du "Code", qui les fait dédaigner...

La fenêtre d'un second s'est soudainement ouverte. Un livre d'une main, de l'autre écartant les grands rideaux en points d'Irlande, une jeune fille s'accoude sur l'allège et regarde.

Le bruit de la croisée a complètement fait sortir l'étudiant de son abstraction. Il regarde...

Maintenant, seul dans sa chambre, les yeux pleins de cette fraîche jeunesse, qu'il vient d'entrevoir, il sent encore tout son être comme délicieusement saisi par cette soudaine apparition. Ne pouvant étudier, il écrit...

II

Cinq semaines se sont écoulées, depuis que le jeune étudiant a dit à la charmante inconnue toute la joie qu'il aurait à la fréquenter. Heureux de cette rencontre, il se sent doucement revivre. Les fréquentes sorties de la mignonne le forcent bien parfois à faire certains sacrifices d'argent; mais il se sent si heureux d'être aimé par elle, qu'il les accepte avec plaisir.

Pour ne pas importuner ses parents, qu'il sait bons jusqu'à la prodigalité, il a songé d'aller gagner par la ville l'argent dont il a besoin pour continuer ses bontés envers sa petite amie.

Le succès a beau répondre à ses désirs, il sent que l'exigente ne lui manifeste pas toute la reconnaissance qu'il attend d'elle. Il l'aime quand même, certain que ses heures de travaux surérogatoires vont lui permettre de la rendre heureuse.

Toute fière de posséder un coeur qui se sacrifie pour elle, la petite amie, elle, ne veut plus songer qu'aux plaisirs d'être gâtée... toujours gâtée... Elle aime légèrement, sans vouloir s'intéresser à celui qui fait son bonheur. Les heures de générosité qu'elle pourrait vivre avec lui, elle consent à les perdre aux milieux des jouissances, où il est étranger.

Le jeune étudiant en pleure maintenant; mais sa douleur discrète passe inaperçue aux yeux de celle qui devrait la voir et la partager.

III

Les examens sont passés depuis six mois. La mention "Avec grande distinction" a attiré les regards de toute la province sur le jeune étudiant.

La belle inconnue pleure à son tour. Sa frivolité l'avait empêchée de reconnaître toute la valeur de l'ami que Dieu avait jeté sur sa route; l'abandon et les succès de ce dernier lui ouvrent enfin les yeux: ses folles exigences sont la cause de sa présente solitude, où elle regrette sa vie.

Ce soir, un nécessiteux s'est présenté chez ses parents. Sa mère, qui partage sa douleur, est descendue sur le champ pour verser son aumône dans la main qui lui est tendue.

En voyant le visage radieux du pauvre, qui contraste si fort, elle en a conscience, avec le sien, elle se permet de lui demander, toute curieuse:

—Mais où donc prenez-vous tout votre bonheur, bon vieillard?

—Dans la parfaite jouissance de ce que Dieu me donne, répond-il.

La mère a compris. Elle revient vers son enfant, les larmes de nouveau coulant de ses yeux rougis, et, comme si elle avait trouvé le secret du malheur qui vient de frapper la petite abandonnée, elle lui rappelle alors cette parole grosse de vérité:

—Nous sommes pour la plupart du temps sans bonheur par notre faute ma fille, nous désirons beaucoup le peu qui nous manque; nous jouissons peu du beaucoup que nous avons.

Paul HAME.

UN PEU D'INDULGENCE

On est toujours très sévère pour les pauvres journalistes qui se trompent et encore plus sévère pour ceux qui avouent loyalement leur erreur.

Les premiers sont aussitôt qualifiés d'ignorants et les autres d'imbéciles.

Un incident qui vient de se passer à Ottawa devrait suggérer un peu plus d'intelligence.

A propos du vote d'une pension à la veuve d'un garde de pénitencier, M. Laurier, M. Lemieux et d'autres encore ont reproché vivement au ministre des postes de n'en pas faire autant pour la veuve du postillon qui s'est noyé dans le lac des Deux-Montagnes au service du gouvernement.

M. Pelletier étant absent, la Chambre est restée sous l'impression que le reproche du chef de l'opposition était juste.

Retour à la Chambre, le ministre des Postes a démontré qu'il avait fait voter une indemnité à la veuve du postillon et qu'en plus il l'avait nommée maitresse de poste.

Personne ne s'en rappelait. Et pourtant s'il y a des gens qui devraient se souvenir de ce qu'ils font ce sont les députés.

Un peu d'indulgence pour les erreurs de ces pauvres journalistes.

MIKADO.

LA POLITIQUE

DANS JACQUES-CARTIER

M. Tom Chase Casgrain serait désigné à la succession politique du regretté M. Monk, mais il professe, en matière de défense impériale, des opinions tout à fait opposées à celles de l'ancien ministre des travaux publics.

La rumeur court depuis longtemps que M. Tom Chase-Casgrain sera ministre dans le cabinet Borden. Elle semble aujourd'hui se préciser. Il est très probable, en effet, qu'il se produira deux vacances dans le ministère par le fait du départ longtemps attendu de MM. Nantel et Coderre. Et M. Tom Chase-Casgrain serait depuis longtemps désigné pour prendre l'un de ces portefeuilles. S'il ne se contentait pas de l'une de ces deux successions, on lui donnerait à choisir un ministère qui deviendrait vacant à la suite d'un remaniement.

Mais, avant tout cela, il faut se faire élire.

C'est dans Jacques-Cartier, laissé vacant depuis pas mal de temps par la démission de M. Monk, que M. Tom Chase-Casgrain solliciterait un mandat législatif.

Y serait-il élu? Cela semble douteux, malgré la puissance de persuasion dont dispose toujours le parti au pouvoir, et malgré la personnalité remarquable du candidat lui-même.

On prête aux libéraux — contrairement à ce qu'ils firent naguère dans Hochelaga — l'intention de combattre vigoureusement la candidature de M. Tom Chase-Casgrain, si tant est qu'il la pose.

Et l'opposition peut invoquer contre lui des arguments d'ordre, comment dirais-je? d'ordre sentimental, lesquels sont souvent les meilleurs en période électorale.

Il y a, d'abord, la pendaison de Riel, qui serait un sujet tout trouvé pour soulever contre le candidat ministériel une certaine vague de sentiment hostile. On rappellerait aussi sans doute une histoire un peu moins ancienne: celle de Mercier. On n'a pas oublié que M. Casgrain avait coutume de dire, pendant la campagne provinciale de 1891-1892, que les actes de celui-ci tombaient sous le coup du code pénal. Après la chute du ministère Mercier, M. Tom Chase-Casgrain, devenu procureur général dans le cabinet de Boucherville, poursuivit feu Honoré Mercier devant la Cour d'Assises, où du reste le jury l'acquitta. L'opposition trouverait sans doute utile de ressasser tous ces souvenirs. Mais elle trouverait aussi son profit, très probablement, en exploitant une affaire toute récente: l'affaire des Burns, le bill 158.

On sait que c'est dans l'étude de Me Tom Chase-Casgrain que la rédaction du fameux bill fut préparée. Les conservateurs ont exploité cette affaire, et c'est bien maintenant le tour des libéraux. Ils ont déjà commencé, d'ailleurs : Ceux qui ne lisent que les feuilles rouges en sont venus à se demander si les vrais coupables, ce n'était pas les tentateurs, et si le trio Bérard-Bergevin-Mousseau n'était pas tout simplement un trio de victimes. Les électeurs des Trois-Rivières, en élisant, quelque temps après le scandale, M. Tessier, ont encouragé les libéraux à faire face à la musique et à tourner à leur avantage une histoire dont les braves gens croyaient d'abord qu'ils auraient à souffrir énormément. L'"orateur" chaleureux et convaincu qui dénoncera la complicité de M. Tom Chase-Casgrain, dans le complot ourdi contre de pauvres législateurs sans défense, aura peut-être un succès décisif.

Mais, à côté de tout cela, par-dessus tout cela, il y a un gros argument contre M. Tom Chase-Casgrain, un grave obstacle à son élection: ce sont ses opinions en matière de défense impériale.

Dans une lettre récente où il répondait à une dame Donald Shaw, qui épanche son aliénation mentale dans la *National Review*, M. Tom Chase-Casgrain, à côté de choses très justes et fort bien dites, se permet d'assurer, au nom des Canadiens-français, que ceux-ci ont "le désir de partager d'une manière quelconque les lourdes dépenses faites pour la défense de l'Empire en général."

Eh bien, comment M. Chase-Casgrain pourrait-il se faire élire dans la circonscription du très regretté M. Monk? — de M. Monk, qui y recueillit la majorité des suffrages en défendant les idées nationalistes (la défense de l'Empire, pour nous, se borne à la défense de notre propre territoire) — de M. Monk, qui, plutôt que de renier ses principes politiques sur cette matière, résigna le plus important portefeuille fédéral, ce qui fait d'autant plus honneur à la mémoire de l'ancien ministre des Travaux publics, que le fait est rarissime en notre pays?

Les spécialistes des élections enlevées d'un tour de main, M. Rogers en tête, suivi des amis intimes de M. Coderre, espéreraient-ils faire faire aux électeurs une volte-face à la manière dudit Coderre?

LE REPORTER.

DERNIERE HEURE — On parle de la candidature possible, dans Jacques-Cartier, de M. Perron, député de Verchères à la Législature.

EXTENSION ET AMENAGEMENT

LE CONGRES DE TORONTO

La nouvelle administration municipale semble vouloir en finir avec toutes les expropriations de petits bouts de rues, qui coûtent les yeux de la tête — de la tête du contribuable, qu'on se paye. M. Hébert a annoncé, au nom du bureau des commissaires, qu'un plan d'ensemble allait être enfin dressé, et qu'il servirait de base à de gigantesques travaux qui commenceraient le 1er avril 1915.

Il serait vraiment temps, — le "Nationaliste" l'a déjà dit plusieurs fois — que l'on trace ce plan d'ensemble en tenant compte des besoins futurs de Montréal, dont l'accroissement est extrêmement rapide. Si les commissaires ont l'intention de faire face à ces lourdes obligations, nous nous empressons de les féliciter, tout en nous réservant le droit d'apprécier librement les moyens qu'ils mettront en oeuvre pour y arriver.

M. Hébert forme le projet, toujours au nom du bureau, je pense, de percer un grand boulevard en diagonal, en travers de la ville. Il est reconnu qu'une artère parallèle est toujours impuissante à désencombrer la circulation; partout on n'y a réussi que grâce au boulevard en ligne oblique. Les commissaires seront donc, sans vain jeu de mots, sur la bonne voie.

Mais, avant de s'engager dans la voie des grandes expropriations, qui coûteront des millions, que la Ville compte bien tripler en revendant les terrains en bordure, ne conviendrait-il pas que nos administrateurs, qui ont peut-être plus de bonne volonté que de compétence,missent un peu à l'étude la question de l'extension et de l'aménagement des villes?

Ils auraient précisément une excellente occasion d'acquérir des lumières sur cette question en assistant au congrès de l'extension et de l'aménagement des villes, qui se tiendra à Toronto, la semaine prochaine, les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27. Ils entendraient là d'importantes conférences, qui seront faites par des spécialistes. Entre autres:

L'importance de l'extension et de l'aménagement d'une ville comparée à celle de toutes les autres fonctions d'une administration municipale, par M. Andrew Wright Crawford, de Philadelphie, directeur de la page " Extension et Aménagement ", au " Public Ledger ".

Les progrès de l'année dans l'art de l'extension et de l'aménagement des villes, rapport préparé par le Secrétaire.

Comment parer aux besoins de l'avenir sous le rapport du transport public, par M. J. V. Davies, ingénieur conseil de la Brooklyn Rapid Transit Company.

La protection des quartiers d'habitations, par M. Lawrence Veiller, directeur de la National Housing Association, de New-York.

Une loi canadienne relative à l'extension et à l'aménagement des villes : principes et procédures (projet de loi qui sera discuté par des spécialistes du Canada, des Etats-Unis, d'Angleterre et d'Allemagne.

L'aménagement des terrains de jeux dans le plan d'une ville, par M. Henry V. Hubbard, professeur d'architecture de paysage à l'Université Harvard.

On voit par ce bref aperçu l'importance qu'aura ce congrès organisé par la Commission de Conservation (fédérale), et qui se tiendra à l'Université de Toronto.

La ville de Montréal aurait, je crois, tout intérêt à y envoyer quelques délégués à l'esprit pénétrant, qui pourraient en rapporter une précieuse expérience.

Simon BREVAL.

LA PALICE

La découverte du tombeau du maréchal de La Palice, à Lapalisse, que l'on croyait avoir été détruit sous la Révolution, remet en mémoire les brillants exploits du grand capitaine.

On sait qu'il s'était couvert de gloire à la bataille de Marignan, et si on avait bien voulu écouter les conseils du célèbre maréchal, on n'aurait pas livré la désastreuse bataille de Pavie, qui devait être le dernier jour du brave La Palice. Comme l'a dit Brantôme, La Palice "fit en ce jour d'aussi beaux combats que jamais il en avait fait aux plus beaux jours de son âge". La mort de son cheval fut la cause de la sienne propre. Renversé sur le sol, le héros reçut à bout portant un coup d'arquebuse qui lui traversa la poitrine.

Ses soldats le pleurèrent. Et comme son souvenir leur était cher, ils composèrent une chanson dont le premier couplet seulement nous est resté:

Monsieur de La Palice est mort,
Mort devant Pavie.
Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore en vie.

Cela signifiait que, jusqu'à sa dernière heure, le vaillant capitaine avait combattu. La naïveté des deux derniers vers donna l'idée d'une chanson ironique qui n'était pas dans l'esprit de ceux qui l'avaient composée. Plus tard, La Monnoye écrivit sa fameuse chanson, dans laquelle le grand guerrier se trouvait bêtement ridiculisé. C'est celle, malheureusement, qui a été conservée. Les couplets en sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler.

Entre bonnes petites amies :

—Tu sais que M. Paul m'a demandé ma main ?

—Et que lui as-tu répondu ?

—Que je serais à lui quand il aurait une situation...

—Ma chère, tu es extraordinaire : s'il avait une situation, il n'aurait pas besoin de t'épouser !

* * *

A la caserne.

—Quel est l'imbécile qui vous a dit de mettre là ce tas d'ordures ?

—C'est le capitaine, mon adjudant...

—V's'aurez quatre jours de salle de police pour traiter le capitaine d'imbécile...

Aux jeunes
N'oubliez pas l'atelier du DEVOIR pour l'impression de vos lettres de faire-part, cartes de visite et d'invitation.

Aux avocats
Nous avons, pour l'exécution de vos factums et tous autres travaux d'impressions, un outillage complet et moderne.

A TOUS
Nous pouvons exécuter, à l'entière satisfaction de tous nos clients tous genres d'impressions.— Faites-en l'essai.

Atelier d'imprimerie :
LE DEVOIR
43 rue Saint-Vincent
TÉL. MAIN : 7461
Célérité, Prix modérés, Travail parfait.

HOTEL RIENDEAU LIMITEE
Wilf. Gervais, Prés.-Trés., P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.
Le rendez-vous des Canadiens-français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE
58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

ECHOS DE QUEBEC

LA NOMINATION DE M. LANGLOIS. — EST-CE UNE VENGEANCE? — L'INGRAT LAVALLEE.

Québec, 16. — Après Honoré Mercier, Godfroy Langlois. Vous reconnaissez bien là la méthode de M. Gouin qui consiste à faufiler une mauvaise nomination parmi d'indifférentes. Et c'est comme cela toujours. Rappelez-vous ses différents choix depuis quelques années et vous verrez que je ne me trompe pas.

Godfroi Langlois en Belgique ! Pourquoi? A la dernière session encore M. Gouin répondait à Lavergne que la province n'avait pas grand chose à attendre de ce côté-là. Evidemment, ce n'est pas tant le désir de servir les intérêts de la province que de se débarrasser d'un ami gênant. La province paiera et elle aura ce qu'elle pourra en retour, peut-être quelques socialistes ou de prétendus réformateurs de la mentalité du "Pays". Parmi les ministériels, ici, on ne dit pas grand chose de cette nomination mais on craint que suivant d'aussi près celle de M. Kelly elle ne contribue à la longue à écoeurer beaucoup de gens qui ont déjà bien des raisons d'être mécontents du régime. Il y en a qui croient que le premier ministre a choisi ce moyen de se venger de certaines déceptions qu'il aurait éprouvées à Rome. Est-ce vrai?

* * *

Tiens, une lettre du député de Bellechasse. On le croyait mort. Une lettre pour dire qu'il ne doit à peu près rien aux idées nationalistes! C'est extraordinaire. J'ai pourtant souvenance d'une longue polémique entre un M. Corriveau et lui, tous deux du comté de Bellechasse, dans laquelle M. Lavallée soutenait, propageait et défendait les idées nationalistes, et je crois même qu'il doit son choix comme candidat à cet enthousiasme pour la cause. En tout cas, il est bien sûr qu'il doit son élection au concours des nationalistes du comté ou, si le nom lui déplait tant, à tous ceux qui pensaient comme les nationalistes sur les questions navale et scolaire. Le servage ministériel l'a rendu aussi ingrat que M. L.-P. Pelletier. Tant pis pour lui!

GREGOIRE.

ECONOMIES DE BOUT DE CHANDELLE

Les économies de bouts de chandelle sont un mauvais système d'administration domestique; elles ne valent certes pas mieux dans l'administration municipale.

Monsieur le maire Martin, qui n'a pas hésité à voter un supplément de deux mille sept cents dollars aux employés de la trésorerie, dont son "gendre" fait partie, a poussé les hauts cris quand il s'est agi de décider le chiffre des appointements du surintendant des parcs. Nous n'avons pas à discuter ici la question de la nationalité de l'ancien directeur de ce service contre laquelle s'irritait tant Monsieur le maire. Nous n'avons pas à voir s'il est dangereux d'employer un Américain pour enseigner la gymnastique, cependant, qu'on nous permette de dire qu'un professeur, qui enseigne à jouer à saute-mouton à des petits Canadiens-français, ne peut faire davantage pour l'américanisation ou l'anglicisation de notre ville, si française de nombre et si peu d'esprit, qu'un maire qui se sert constamment des mots "carried" et "order", comme si la langue française était trop pauvre pour comporter la traduction de ces expressions. Mais, revenons à nos moutons, ou plutôt à nos économies de bouts de chandelle. Comment les commissaires peuvent-ils espérer, quand le salaire d'un garçon d'ascenseur municipal est de huit cents dollars, et celui d'un videur de crachoirs n'est pas moins élevé qu'un homme ayant fait des études sérieuses, obligé par sa situation à un train de vie nécessairement plus coûteux que celui d'un journalier, comment, disons-nous, les commissaires qui se paient des sténographes à neuf cents dollars par an, peuvent-ils espérer que cet homme consacrera tout son temps à la ville, pour le salaire ridicule de cent quatre dollars par mois? Et cependant s'il est un service municipal d'une importance extraordinaire, c'est incontestablement celui dont relèvent les terrains de jeu.

Les terrains publics engloutissent des millions et des millions de dollars, mais ces sommes énormes sont consacrées à des améliorations d'ordre purement matériel ; le mince budget des terrains de jeux est dépensé dans un but moralisateur, et entre les deux, il ne saurait y avoir de comparaison. Tous les sociologues s'accordent à dire que l'on néglige les terrains de jeu au bénéfice des prisons. Si l'enfant ne joue pas, il est pour le mal une proie facile, étant livré à l'oisiveté, mère de tous les vices, comme le dit un proverbe qui ne se trompe pas.

Une revue américaine établit que ce qu'on économise sur le terrain de jeux est bien mal économisé puisqu'on aura à le dépenser plus tard pour l'entretien des criminels.

C'est faire preuve de peu de réflexion que de s'écrier, comme le faisait un des membres du bureau de contrôle : " Si vous donnez deux mille cinq cents piastres à monsieur Black, vous faites perdre mille dollars à la ville. " Si on ne donne pas à nos enfants un moniteur compétent et suffisamment rétribué, capable de les intéresser et de les occuper, c'est dix et vingt fois cette somme qu'il faudra débourser plus tard afin d'engager des agents pour surveiller les malfaiteurs.

M. le maire a établi une règle de conduite excellente : " Payez vos hommes, a-t-il dit, et vous aurez de bons serviteurs. " Il ne faudrait pas cependant que cette règle ne s'appliquât que pour le chef de police, ses adjoints et le docteur Saint-Georges.

Louis BRETON.

"PANDORE" DE GABRIEL PIERNE

Tel est le titre initial de cette scène lyrique, pour voix de soprano, récitant et choeur, de l'illustre auteur de la "Croisade des enfants", qui sera exécutée à l'audition de M. Joseph Saucier, le jeudi 28 mai prochain, par un groupe d'élèves sérieux, soigneusement préparés.

Ce petit chef-d'oeuvre d'une facture originale et d'un genre plutôt mélodique comporte également une harmonisation d'une ciselure admirable.

Il ne manquera pas d'intéresser les dilettantes les plus exigeants, puisque le rôle du Récitant a été confié à une artiste dramatique des plus recherchées, nous voulons nommer Madame Germaine Vhéry.

Le solo de Pandore sera chanté par Mademoiselle Lévesque, une élève débutante de M. Saucier.

Monsieur Dubois, violoncelliste, rehaussera aussi cette soirée par son jeu impeccable.

Les billets s'enlèvent rapidement, il serait bon de faire dès maintenant le choix de ses places.

Le plan de la salle est déposé chez Monsieur Saucier, 475 rue Saint-Denis et au magasin Archambault, rue Sainte-Catherine Est.

Un bon moyen.

Le client.—Monsieur le pharmacien, je perds horriblement mes cheveux, que dois-je faire pour les conserver ?

—Hum !... mettez-les dans une boite.

À MONTRÉAL,
DANS LES BANLIEUES
ET LA PROVINCE.

DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

DE NOS REPORTERS, DE NOS CORRESPONDANTS ET DES AGENCES

AU CANADA ET
A L'ÉTRANGER
FILS SPÉCIAUX :
Ottawa et Québec

FEU M. MONK

Le " Nationaliste " désire apporter à la mémoire de M. F.-D. Monk l'hommage de son admiration pour l'homme public éminent et désintéressé autant que pour l'exquis gentilhomme dont tous les Canadiens déplorent la perte.

Et il prie la famille du défunt de vouloir bien agréer l'expression de ses respectueuses condoléances.

LA MORT DE M. MONK

INTERVIEW DE M. ED. GOHIER

M. Edouard Gohier, l'homme d'affaires montréalais bien connu membre de la Commission du canal de la baie Georgienne, a bien voulu nous donner une interview au sujet de la mort de l'ancien député de la circonscription Jacques-Cartier:

"Je connaissais M. Monk depuis au moins vingt-cinq ans—nous dit M. Gohier—et c'était mon meilleur ami. Homme admirablement doué, tant au physique qu'au moral, c'était un homme aux larges horizons et qui avait une grande envergure d'esprit. C'était un homme de coeur et de jugement ; ses discours ne respiraient que la noblesse, l'érudition et la sincérité sous le style simple, coulant et toujours d'une logique inattaquable. Toutes les grandes questions qu'il a été appelé à traiter, il les a traitées toujours avec désintéressement et au seul point de vue de l'intérêt public, sans tenir compte de son avantage personnel, ni même de l'intérêt de parti. Il y avait en lui du Gladstone et du Thiers; ce fut l'une des plus belles figures qui soient passées au Parlement canadien. Aussi sa mort est-elle véritablement une perte nationale."

* * *

(De notre correspondant)

Québec, 16. — La mort de l'hon. F.-D. Monk, ancien ministre des Travaux Publics et ancien député de Jacques-Cartier, cause de vifs regrets dans tous les milieux politiques de Québec où adversaires comme amis politiques estimaient sincèrement le regretté disparu pour sa droiture et sa haute probité. La nouvelle de sa mort s'est répandue presque en même temps que celle de sa maladie grave; à peine, en effet, apprenait-on que le distingué politicien avait reçu les derniers sacrements, que nous arrivait la nouvelle qu'il avait succombé. Un concert d'éloges s'élève de toutes parts sur la tombe de cet homme éminent qui a toujours joui dans la vie publique du respect et de la considération de ses compatriotes. La population est unanime à regretter sa disparition, qui crée un vide difficile à combler.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

(De notre correspondant)

Québec, 16. — S. G. Mgr Roy, administrateur du diocèse de Québec, a fait les nominations ecclésiastiques suivantes:

M. l'abbé Aug. Vézina, curé de Saint-Pierre, I. O., est nommé assistant aumônier à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, à Lévis.

M. l'abbé C. O. Savard, curé de Saint-Nérée, est nommé curé de Saint-Pierre, I. O.

M. l'abbé Adalbert Roy, vicaire à Bienville, est nommé curé de Saint-Nérée.

M. l'abbé Israël Laroche, vicaire à Saint-Nérée, est nommé vicaire à Saint-Malo.

LES ECOLES PROTESTANTES

(De notre correspondant)

Québec, 16. — Le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique a tenu, hier, au Parlement, sa deuxième réunion trimestrielle. Au nombre des questions discutées a été celle de la distribution du revenu des droits sur les licences de mariage aux municipalités pauvres. Il a été décidé de distribuer 40 p.c. de cette recette aux écoles modèles de la province et la différence aux écoles supérieures. A la suggestion du professeur Dale, ces termes "Modèles" et "Supérieures" pour désigner les écoles, ont été changés par ceux de "Primaires" et de "Secondaires" comme dans l'Ouest. Le Dr Rowat, président du sous-comité, a présenté son rapport sur l'inspection médicale des écoles. La question de la compensation aux écoles protestantes pour l'affiliation de l'école des Hautes Etudes Commerciales à l'Université Laval, a été ajournée.

LEGISLATION FORESTIERE

(De notre correspondant)

Québec, 16. — M. Jean Bouffard, fonctionnaire du département des terres et forêts, a été nommé professeur titulaire de législation forestière à l'université Laval. M. Bouffard occupait cette chaire depuis quelques années comme professeur agrégé.

DECES A LA PRISON

Le Coroner a été averti samedi après-midi de la mort d'une femme détenue à Sainte-Marie ; son nom n'a pas été donné. L'assistant coroner Birou ira enquêter lundi matin.

IL PLEUT DES SCANDALES !

A PEINE EN DECOUVRE-T-ON UN A L'HOTEL DE VILLE QU'UN AUTRE POINTE A L'HORIZON. — UNE AFFAIRE EXCESSIVEMENT GRAVE: UN FONCTIONNAIRE AGENT DES MAISONS LOUCHES.

Les scandales vont-ils comme les jours, se suivre à l'hôtel de ville? A peine les commissaires ont-ils mis la main sur un pot aux roses qui était en réalité un pot-de-vin qu'un nouveau scandale, encore plus boueux que celui d'hier s'annonce.

Ceux qui en connaissent quelque chose n'ont pas voulu s'ouvrir, mais une petite enquête faite par le représentant du "Nationaliste", samedi, nous permet de dire que les révélations seront tout probablement rendues publiques à la prochaine séance du bureau des Commissaires, dès mardi

Le hasard plus que notre flair, avouons-le sans fausse modestie, nous a mis sur la piste de cette affaire que l'on peut dire, sans exagération, sensationnelle.

Un très haut fonctionnaire municipal, dit la rumeur, serait accusé d'avoir protégé, moyennant rétribution, des maisons louches pour ne pas dire plus, et notamment une certaine maison qui occupa la chronique récemment; il aurait même, grâce aux renseignements qu'il tenait de bonne source, fait le jeu de ces maisons en les avertissant sur les descentes projetées par la police.

On comprend la gravité de ces accusations qui, si elles sont prouvées, provoqueront un chambardement dans un des principaux services de l'hôtel de ville. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'agit pas de celui de la police.

HUIT CADETS PAR ANNEE

IL N'Y A PAS DE DANGER QUE NOUS ANNEXIONS LA MARINE BRITANNIQUE.

(Service de la Presse Associée)

Boston, 16. — On vient de conclure des arrangements avec l'amirauté anglaise aux termes desquels on ne prendra pas plus de huit cadets du collège naval d'Halifax dans la marine britannique, chaque année. Depuis quelque temps l'amirauté anglaise n'avait pas pris un seul cadet parmi les élèves du collège d'Halifax, et comme les navires de la flotte canadienne sont plutôt rares, la situation offerte aux jeunes gens qui se destinaient à la marine n'était pas très brillante.

L'amirauté a écrit qu'elle consentirait à prendre pas plus de huit cadets par année. Les aspirants de la marine anglaise ne reçoivent qu'une solde extrêmement modique, de sorte qu'il est nécessaire qu'ils soient aidés par leurs parents.

LES DELEGUES SONT CONTENTS

MAIS ILS NE REVELENT PAS LEURS PROJETS

(Service de la Presse Associée)

Washington, 16.—Stedman Hanks qui a été au devant des délégués de la conférence de Niagara, au nom du secrétaire d'Etat, a télégraphié qu'il est avec les délégués dans le train 86, et qu'il espère être à Washington à 1 heure 35. La mission, a dit M. Hanks, se compose de sept délégués, de six dames et de trois serviteurs.

M. Hanks annonce de plus que les délégués mexicains se sont montrés reconnaissants de ce qu'on a consenti à retarder l'ouverture des négociations: ils n'ont pas dévoilé cependant quelles sont leurs intentions.

LE PRINTEMPS

Le Printemps s'annonce admirablement cette année, et déjà les Parisiens ont pu suivre le vol des premières hirondelles. A ce propos, "la Revue Française" du 26 avril publie un charmant poème de Gauthier-Ferrières, "les Hirondelles", aussi ailé et léger que les oiseaux qu'il évoque. On trouvera également dans ce numéro une très intéressante conférence du Comte Paul Durrieu sur la "Cour du Roi René", des "Croquis Londoniens", texte et dessin de Charles Huard, et un article abondamment illustré sur le "Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts", par Achille Segard.

La "Revue Française" paraît chaque semaine sur 32 pages.

Amérique du Nord: un an, $3.50.—Librairie Langevin et L'Archevèque, 8, rue Saint-Jacques, Montréal.

Pour 30c, la "Revue Française" délivre des abonnements d'essai d'un mois donnant droit à quatre magnifiques numéros de 32 pages illustrées. Demander spécimen.

MEURTRIER ET POETE

COMME QUOI IL NE FAUT PAS APPELER D'UN JUGEMENT.

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 16. — La cour d'appel a condamné à mort, aujourd'hui, Tomitaro Watanabe, Coréen, trouvé coupable de l'assassinat du docteur Edgar Mott Styker, autrefois de Raritan, N.-J., qui était à la tête d'un hôpital près de Holkel, Corée.

Le meurtrier avait été condamné le 10 mai à l'emprisonnement à vie par la cour criminelle, mais il appela de cette sentence. Le tribunal supérieur changea la sentence d'emprisonnement à perpétuité en celle de mort.

Après avoir entendu le prononcé du jugement, le condamné donna lecture à ses juges d'un poème qu'il venait de composer, intitulé : "Adieu au monde."

ANARCHISTES EN APPEL

CHARLES MILLER, SUBSTITUT DU PROCUREUR DES ETATS-UNIS, S'OPPOSE A CE QU'ON ACCORDE UN NOUVEAU PROCES A TROIS DES DYNAMITARDS DE LOS ANGELES.

(Service de la Presse Associée)

Chicago, 16. — Charles W. Miller, ancien substitut de district pour Indianapolis, a comparu de nouveau aujourd'hui pour le gouvernement devant la cour de circuit de la cour d'appel quand on a entendu la cause d'Olaf A. Tveitmoe, de San Francisco, Richard H. Houlihan et William Bernardt, de Cincinnati, trois des dynamiteurs condamnés par les soins de M. W. Miller qui demandent un nouveau procès.

Trente des condamnés avaient demandé d'abord un nouveau procès, mais la cour d'appel renvoya la demande de 24 d'entre eux et accorda celle des six autres, et pour trois d'entre eux le gouvernement demanda une nouvelle enquête, ce qui fut accordé.

Miller a montré que la cour avait accepté la preuve de circonstance démontrant que 24 des condamnés étaient complices dans la conspiration des dynamiteurs en transportant dans des trains de voyageurs de la nitro-glycérine et autres explosifs. Sans doute on n'a contre eux qu'une preuve de circonstance mais cette preuve est très forte car il ne manque pas un seul anneau à la chaîne qui la forme.

L'avocat du gouvernement a pris ensuite individuellement le cas des trois appelants et a montré qu'ils n'avaient pas droit à un nouveau procès leur condamnation ayant été décidée suivant toutes les règles de la procédure.

Elijah Zoline, avocat des demandeurs, a tenté d'établir qu'il n'y avait aucune preuve directe que ces trois hommes aient été complices dans la conspiration et qu'à cause de cela ils ont droit à un nouveau procès.

LA DISPARITION DE PARKS

Washington, 16. — L'ambassadeur d'Espagne, M. Riano, a reçu aujourd'hui une dépêche du Ministre des Affaires étrangères du Mexique lui disant que le gouvernement Huerta fait faire une enquête aussi rigoureuse que possible sur la disparition du soldat Samuel Parks. Cette dépêche a été reçue en réponse à une note de Riano attirant l'attention du gouvernement mexicain sur l'anxiété manifestée par les Etats-Unis sur le sort de Parks.

FEU LE DR BISSONNETTE

Un citoyen très connu dans le comté de Montcalm, dont il fut longtemps le député à Québec, est mort la semaine dernière. Nous voulons parler du docteur J. L. Bissonnette, registrateur. Le docteur Bissonnette fut pendant douze ans représentant de son comté à la législature; il faisait, en outre, partie du conseil provincial d'hygiène et fut plusieurs fois assesseur à l'université Laval.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

LES RUTHENES

Les Ruthènes fêtent aujourd'hui comme fête nationale l'abolition de l'esclavage (3 mai 1848, du calendrier Julien). Ils doivent cette mesure à l'empereur François-Joseph. Il y aura ce soir fête à l'église des Ruthènes, chapelle franciscaine, rue Dorchester Est, pour prier pour la santé de l'empereur François-Joseph. Le consul d'Autriche assistera à la cérémonie avec le corps consulaire. Cette manifestation sera suivie d'une représentation dramatique en langue ruthène à la salle des Artisans Canadiens-français.

A L'UNION CATHOLIQUE

Cet après-midi, à 2 heures et demie, dans la salle de l'Union Catholique, rue Bleury, aura lieu la réunion du cercle des hommes d'affaires de l'Union Catholique.

LE CURAGE DES EGOUTS

UN NETTOYAGE S'ANNONCE CHEZ LES FONCTIONNAIRES DE CE SERVICE OU L'ON VIENT DE DECOUVRIR UN POT-DE-VINEUR. — PLUS DE CONTRAT : LES TRAVAUX MUNICIPALISES.

La semaine du grand nettoyage s'annonce bien: non seulement tout Montréal se prépare à faire son "barda" mais Concordia fera aussi le curage des égouts; non pas des tuyaux mais bien dans le personnel de ce service. C'est la nouvelle qui court les couloirs de l'hôtel de ville.

Disons tout de suite, ce qu'aucun journal n'a rapporté, que le fonctionnaire renvoyé pour avoir sollicité et reçu un pot-de-vin de $1,000, était attaché au service des égouts, et l'on comprendra pourquoi l'on veut assainir ce département. Pour mettre fin à ce système de corruption, la ville va d'abord commencer par ne plus donner de contrat, nous annonce M. le Commissaire Hébert.

—Nous allons acheter nous-mêmes nos matériaux, nous dit-il, et créer un magasin municipal: c'est le seul moyen à prendre si nous voulons mettre fin à l'industrie des pilleurs. Nous pourrons faire faire nos travaux par un entrepreneur à commission fixe, il n'aura pas à passer par Pierre, Jean ou Jacques, ni à contracter des emprunts onéreux pour faire nos travaux comme c'est le cas la plupart du temps; il évitera ainsi de payer de lourds intérêts et d'avoir à nourrir des requins qui semblent avoir suivi jusqu'ici la barque municipale: donc, économie pour lui et pour nous, puisqu'à la fin c'est la ville qui paie."

M. Hébert dit que même la ville pourrait avec bénéfice construire une briqueterie pour son propre usage.

Toutes ces réformes tendent à la municipalisation, politique chère à M. Hébert.

CHRISTIAN X A PARIS

(Service de la Presse Associée)

Paris, 16. — Le roi Christian X et la reine Alexandrine de Danemark, sont arrivés ici aujourd'hui pour rendre une visite officielle de deux jours au gouvernement français. Les souverains ont été reçus en grande pompe, depuis la gare jusqu'au Palais d'Orsay où ils sont descendus, soit un parcours de deux milles, il y avait un double alignement de troupes.

Les journaux ont signalé le fait que le Danemark et la France se trouvent dans une situation politique analogue, ayant été l'un et l'autre spoliés par la Prusse.

BERNARDI SERA PENDU

Le dernier espoir de Tomasso Bernardi, condamné à être pendu le 22, s'écroule. A la suite du renvoi de son pourvoir en grâce, une demande d'examen médical fut présentée et accordée. Samedi, nous informe-t-on, les médecins chargés de l'examen du meurtrier firent rapport au ministre de la Justice que Bernardi est parfaitement sain d'esprit.

H. THAW VOYAGE

(Service de la Presse Associée)

Concord, N.H., 16. — D'ici une semaine, Harry Thaw quittera l'appartement qu'il a occupé dans un hôtel de cette ville depuis huit mois, en compagnie du shérif Drew, du comté de Coos, qui le garde depuis ce temps, et du policeman Stephens qu'il a eu constamment comme compagnon de chambre. Les trois hommes passeront quelques jours au camp de Stephens, sur le lac Massasecum. Après une visite au lac Sunapée, villa de W. A. Halsey, de Newark, N.J., Thaw, Drew et Stephens passeront l'été dans un des hôtels d'été de Gorham.

FAUX AGENT DE PLACEMENT

Un Russe du nom de Tudor Kurmey a été traduit samedi devant le magistrat, sur une plainte de M. Mitchell, du bureau d'immigration qui l'accuse d'avoir tenu un bureau de placement sans licence et d'avoir chargé un honoraire de plus d'un dollar pour procurer du travail à un émigré. Le Russe a protesté de son innocence; procès mercredi.

NAVIRE DE SECOURS

Halifax, 16. — Le navire du gouvernement "Minto" a reçu l'ordre de quitter le port de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, pour se porter au secours de cent barques de pêcheurs dont le passage à travers le détroit de Canso est bloqué par de forts blocs de glace. Les voiliers se dirigent vers le nord pour s'y procurer des appâts.

LE STEAMER MARGARET

Halifax, 16. — Le nouveau steamer "Margaret", qui est arrivé ici des chantiers maritimes de Southampton, est parti à midi pour Québec où il sera affecté au service du ministère du revenu dans le Saint-Laurent.

M. LOUIS AUDIOT

Un câblogramme apprenait samedi à Mme Tancrède Marsil le départ au Havre, le jour même, de son père, M. Louis Audiot, pour Montréal où il séjournera pendant quelques mois.

M. Audiot est fabricant de soieries à Paris et est intéressé dans une usine de torréfaction des cafés.

LA MEMOIRE COURTE

Un nommé Matthew J. Wall est accusé par son ancien patron d'avoir oublié de lui remettre $300 perçues pour lui. L'inculpé, amené devant le Magistrat, samedi, a protesté de son innocence. Enquête mercredi.

LA CONFERENCE DE LA PAIX

LES REPRESENTANTS DE HUERTA ARRIVENT A WASHINGTON. — L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE OFFRE A DINER AUX MEDIATEURS.

(Service de la Presse Associée)

Washington, 16. — Les trois délégués qui représenteront les intérêts du général Huerta à la conférence de la paix de Niagara, Ont., sont arrivés ici quelques minutes après deux heures aujourd'hui. Ils étaient accompagnés de M. Hanks, qui représente les intérêts des Etats-Unis. A la gare, M. Riano, ambassadeur d'Espagne, a reçu les délégués de la conférence de la paix. La délégation se compose de MM. Emilio Rabassa, Augustin Rodriguez et Louis Elguera. Ces messieurs sont accompagnés de plusieurs secrétaires.

Tous les délégués à la conférence de médiation se réuniront pour la première fois ce soir au dîner qui est offert par l'ambassadeur d'Espagne en l'honneur de l'arrivée des délégués Mexicains.

Les trois représentants des républiques latines du sud, qui ont offert leurs bons services pour travailler dans l'intérêt de la paix, et deux des délégués américains, le juge Lamar et M. Lehman, et H. Percival Dodge, secrétaire de la mission américaine, ont accepté cette invitation à dîner.

LE ROI EN CAMPAGNE

GEORGE V, LA REINE, LA PRINCESSE MARIE ET LE PRINCE DE GALLES A ALDERSHOT.

(Service de la Presse Associée)

Londres, 16. — Voulant soutenir sa réputation de souverain qui veut se rendre compte par lui-même, Georges V est arrivé à Aldershot pour passer une semaine en campagne avec ses troupes. Il n'y aura pas d'évolutions de parade, car le roi déteste les revues officielles; mais il veut voir vivre et agir ses soldats de près pendant huit jours.

Le roi est accompagné de la reine, de la princesse Marie et du prince de Galles. On a joint à l'infanterie de la garde qui a la surveillance du pavillon où se trouve le roi, un grand nombre de détectives de Scotland Yard, dont la consigne est de protéger le souverain contre les suffragettes militantes.

AGENT PINCE

UN POLICEMAN D'OTTAWA SE SERAIT IMPROVISE CAMBRIOLEUR.

(Service de la Presse Associée)

Ottawa, 16. — Peter Kieth, agent de la police d'Ottawa, a comparu ce matin en cour de police pour répondre à une accusation de vol avec effraction. On prétend que Kieth pénétra dans une maison du quartier qu'il était chargé de surveiller, rue O'Connor, et, comme il était en train de fouiller les poches des pensionnaires de l'endroit, il fut surpris par le maître de la maison et prit la fuite non sans avoir été reconnu, cependant. La chose fut rapportée aux autorités de la police et tous les agents de service cette nuit-là s'alignèrent pour passer l'examen. La femme du propriétaire de la maison cambriolée n'eut pas d'hésitation à reconnaître Kieth.

JOURNALISTE EXPULSE

(Service de la Presse Associée)

Vera-Cruz, 16. — Oliver Madox Hueffer, correspondant du "London Danly Express, a été expulsé de la ville de Mexico, bien qu'il se fût muni d'un passeport auprès de son gouvernement. Il a été arrêté trois fois dans la capitale sous prétexte qu'il était un espion notoire.

Après qu'on l'eut relaché, pour la troisième fois, il reçut l'ordre de quitter le territoire mexicain et il est arrivé ici dans un convoi de réfugiés. Il déclare que la situation n'est pas changée en autant qu'il a pu juger. Dans le même train que Hueffer se trouvaient une vingtaine d'Américains et plusieurs Mexicains.

UN ROMAN PAR MOIS

Demain, lundi, le DEVOIR publiera le premier coupon dont la série de 6 (il en paraîtra un tous les jours de la semaine) donnera droit à un exemplaire du beau roman de M. Saint-Germain, LES AMES FORTES, moyennant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous par la poste. Dans ce dernier cas, le roman sera expédié franc de port.

LES AMES FORTES, qui peut être mis entre toutes les mains, est une oeuvre dont l'intérêt, qui ne languit pas un instant, va croissant sans cesse jusqu'au dénouement.

Ce roman sera à la disposition des lecteurs et lectrices du DEVOIR à partir du lundi 25 mai.

LES GOUTTES DE LAIT

CE QU'ELLES ONT ETE SOUS LA DIRECTION DE M. CHEVALIER —DIMINUTION DE LA MORTALITE INFANTILE — UN BEAU MOUVEMENT.

Un mouvement en faveur de l'expansion de l'oeuvre des gouttes de lait par la création de dépôts centraux, se dessine actuellement avec beaucoup de chance de succès. Comme on le sait les gouttes de lait créées par l'initiative privée sont bientôt devenues une organisation quasi officielle grâce aux subventions que la ville leur accorda; cette semaine la municipalisation s'es effectuée par la décision du bureau des commissaires qui placèrent les gouttes de lait sous la tutelle de M le Dr Boucher, directeur du service municipal d'hygiène; cette oeuvre existait depuis 1910 sous la direction de M. Albert Chevalier qu avait réussi à montrer en si peu d temps les bienfaits qu'on en pouvait attendre. On y fera la constatation consolante qu'elles ont contribué à faire diminuer sensiblement la mortalité chez les enfants.

L'Assistance Municipale, berceau des gouttes de lait, a été organisée en 1905. Ses premiers officiers en charge furent MM. A. Bienvenu, directeur, et A. Chevalier, assistant-directeur.

A la fin de l'année 1910 (en novembre), M. Albert Chevalier pri charge de ce département.

En 1911, à la demande du premier Bureau des Commissaires, l'Assistance Municipale s'est occupée des Gouttes de lait, dans le but d combattre la mortalité infantile.

Voici le résultat de son travail

	1911	1912	191
Nombre de gouttes de lait.	13	16	2
Nombre d'enfants traités.	1,180	1,880	2,72
Nombre de décès.	112	104	15
Moyenne de la mortalité.	9½%	5½%	6%
Nombre de consultations.	8,955	7,582	31,78
Nombre de visites à domicile.	1,018	3,875	5,96
Chopines de lait distribuées.	26,119	105,311	154,69
Lbs de glace distribuées.	—	—	28,01

En l'année 1910, le Bureau de Santé, qui avait été chargé de cette question, n'avait pu ouvrir que 4 dépôts, dont les résultats ne furent guère pratiques.

M. Chevalier a pris une part très active dans l'organisation du premier congrès des Gouttes de lait tenu à Montréal en 1913, et auquel i a (bien que n'étant pas médecin) donné un travail de la plus haut importance sur la question.

POUR LE RENVOYER IL FAUT LE GARDER

UN JEUNE RUSSE COUPABLE D'AVOIR DORMI DANS UN WAGON EST CONDAMNE A 60 JOURS DE PRISON — LONGUES PROCEDURES.

Parce que les procédures en déportation ne peuvent se faire en moins de soixante jours — pourquoi? on ne sait pas — un jeune homme d'origine russe, venant des Etats-Unis, a été condamné samedi, par le magistrat Lanctôt, à deux mois de prison pour... avoir dormi dans un wagon à marchandises du Pacifique Canadien.

En le condamnant, le juge dit: On commente dans les journaux certaines condamnations que l'on trouve sévères. Dans ce cas-ci, comme il nous faut déporter le prévenu, je ne peux lui imposer une peine moindre de deux mois car j'ai reçu une lettre des autorités de l'immigration qui me disent que les procédures en déportation sont très compliquées et qu'il faut au moins soixante jours pour les conclure; si je condamnais ce jeune homme à une semaine seulement il échapperait aux officiers de l'immigration: nous avons bien assez de nos indigents sans avoir à faire vivre les étrangers."

Et le jeune Russe, après ce discours, qu'il ne comprit d'ailleurs pas, partit pour Bordeaux où l'Etat le pensionnera, à nos frais, pendant soixante longs jours.

AU CONCERT HERALY

SUCCES DE MME LEDUC

Une bonne part du succès du concert du professeur Héraly, à l'Assistance Publique la semaine dernière, est revenue à Madame A. Leduc, qui a été rappelée plusieurs fois. Et ce n'était que justice, car cette Montréalaise possède une voix superbe; on assure qu'elle est appelée à de venir une cantatrice aussi distinguée qu'Albani ou Donalda ou encore Mme LaPalme. C'était, au concert Héraly, ses débuts, et elle a obtenu un succès des plus vifs dans l'air de Mimi, de la *Bohème*, de Puccini, ainsi que dans un chant hindou, de Bemberg.

Mme Leduc est une élève du professeur Issaurel.

Le professeur Salvator Issaurel, de l'Académie Canadienne de Musique, est né à Marseille, et a fait ses études au Conservatoire National de Paris, d'après la fameuse méthode du baryton français Faure. Il étudia plus tard sous Jean de Reszké.

Il fit ses débuts à l'Opéra Comique de Paris, et fit ensuite une tournée triomphale, comme premier ténor, dans les principales villes de France, de Belgique et de Hollande, sous le nom de "Salvator". Son répertoire est varié et bien choisi.

Monsieur Issaurel accompagna sa femme, Madame Béatrice LaPalme au Canada et le brillant succès qu'elle remporta à Paris, à Londres et à New-York est un des meilleur tributs à l'appui de la méthode d'enseignement de son mari.

Ses rôles favoris dans l'opéra sont Roméo, Faust, Pagliacci, Don José, dans Carmen, Rigoletto, La Tosca, Samson et Dahlila, etc.

C'EST DEMAIN

C'est demain, lundi, que les lecteurs et lectrices du DEVOIR, qu ont fait la collection des coupon qui ont paru dans le DEVOIR d la semaine dernière, pourront s procurer le petit volume tant attendu, et qui n'est pas encore dans l commerce: *Les Lettres de Fadette*

Ceux qui ont la chance de posséder les coupons donnant droit au *Lettres* voudront bien réclamer leu exemplaire à nos bureaux le plu tôt possible.

LE CALGARIAN

(De notre correspondant)

Québec, 16. — Le Calgarian, de l ligne Allan, qui en est à son premie voyage sur le Saint-Laurent, est arrivé à Québec hier soir, à 5 heure 30. Une foule considérable s'étai portée sur le quai pour être témoi de son arrivée. Le navire, qui es le plus long en service sur la rout canadienne, avait à son bord, pou son premier voyage, 996 passagers M. Andrew Allan assistait lui-mêm à l'arrivée du nouveau palais flottant de la compagnie Allan, et dirigea, avec le représentant de la compagnie à Québec, les préparatif pour le débarquement des passagers. Au nombre de ceux-ci s trouvaient le Dr P. Pelletier, représentant de la province à Londres et madame Pelletier, qui passeron une partie de l'été à Québec.

LE VESUVE MENAÇANT

Naples, 16. — Le Vésuve vien d'entrer en éruption. Hier soir, de longues colonnes de fumée et de feu s'échappaient du cratère.

DECES

GREGOIRE. A Montréal, le 1 mai 1914, est décédé J.-B. Grégoire ancien marchand et clerc du marché Saint-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira d sa demeure, No 1382 rue Saint-Hubert, à 8.15 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste où le service sera célébré, et de là au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre du Tiers-Ordre de Saint-François et de la Congrégation des Hommes.

MONK.—En cette ville, le vendredi, 15 mai 1914, à l'âge de 58 ans, Frederick Debartzch Monk, C.R., ancien député du comté Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi, le 1 mai à 8 heures 30 du matin.

Plan américain et européen
Repas servis à toute heure

L'endroit de villégiature le plus pittoresque de la Province.

HOTEL REGINA

ST-HILAIRE, Que.

ARTHUR LABERGE, Gérant

Accommodation de transport par le Grand-Tronc, l'Intercolonial et la Cie de Navigation Richelieu & Ontario, en saison.

Situé dans le centre du village sur les bords de la rivière Richelieu, laquelle est navigable l'été jusqu'à Champlain et Whitehall, N. Y.

Accommodation spéciale pour excursion de fin de semaine